



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret d'accueil

2024-2025



Sommaire

LA RÉGION ACADÉMIQUE DE GUYANE

4

Les services territoriaux de l'Éducation Nationale de la Guyane
L'académie en chiffres
Calendrier scolaire 2024 - 2025

5
6
8

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ACADEMIE

11

Organigramme de la Région Académique
Les corps d'inspection du 1er degré
Les corps d'inspection du 2nd degré
Les bassins de formation
Campus des métiers et des qualifications
Année Olympique et Paralympique

12
14
15
16
17
18

DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE

21

Projet académique 2024 - 2027
Votre protection sociale
Vos ressources humaines de proximité
Vos droits, liberté et obligations en tant que fonctionnaires et agents de l'État
Gérer vos démarches et consulter des ressources en ligne
Vous former tout au long de la vie : l'École académique de la formation continue
Qui gère votre dossier : vous êtes enseignant
Qui gère votre dossier : vous êtes non-enseignant
Des ressources pédagogiques et numériques
Mettre en lumière vos actions : la cellule communication est à votre écoute
L'action sociale : aides et offres en faveur des personnels
À vos côtés en cas de difficultés
Lutte contre le harcèlement

22
23
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36

LES INFOS PRATIQUES

37

Annuaire du rectorat
Numéros utiles
Annuaire des collèges
Annuaire des lycées
Annuaire des LGTA et établissements privés sous contrat

40
42
45
48
50

LA RÉGION ACADÉMIQUE DE GUYANE



LES SERVICES TERRITORIAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA GUYANE

La région académique de Guyane recouvre à la fois une région et un département. Située en Amérique du sud, transfrontalière du Brésil et du Suriname, elle se situe à 7078 km de l'hexagone. Elle compte 186 écoles, 37 collèges et 18 lycées publics et privés. Il faut noter le poids de l'éducation prioritaire avec 32 collèges du public en REP+. Les personnels de l'Éducation Nationale sont au nombre de 9 662 personnels dont 7 024 enseignants.

La Guyane est le plus grand département de France avec des particularités structurelles et géographiques uniques.

Les caractéristiques territoriales et sociales qui s'attachent à la région académique de Guyane déterminent des enjeux importants, notamment en termes d'organisation de la continuité administrative et pédagogique et d'élévation du niveau de maîtrise des compétences de base. Ces enjeux ont une forte incidence sur le pilotage des services académiques.

- **Le pilotage (Recteur, SG, DAASEN, DIRCAB)**

Le Recteur de la région académique de Guyane, **M. Philippe DULBECCO**, représente le Ministre de l'Éducation Nationale au niveau de l'académie.

- » Il est responsable de la totalité du service public de l'éducation dans la région académique et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.
- » Il est responsable des relations avec les milieux politiques, économiques, socio-professionnels, et notamment avec les collectivités territoriales.
- » Il veille à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'Éducation Nationale.
- » Il définit les objectifs de la politique académique.

Le Recteur est secondé par le Secrétaire Général d'académie, **M. Emmanuel HENRY**, le Directeur Académique Adjoint de l'Éducation Nationale (DAASEN) du Centre-Est **M. Didier CAURET**, le DAASEN de l'Ouest **M. Giuseppe**



INNOCENTI et par le Directeur de Cabinet, **M. Guillaume ICHER**.

- **Les services administratifs**

Les services administratifs académiques sont placés sous la responsabilité du Secrétaire Général d'académie, **M. Emmanuel HENRY**. Sous l'autorité du Recteur, Le Secrétaire Général est chargé de l'administration de l'académie.

Il participe à la mise en œuvre de la politique éducative, supplée le Recteur en cas d'absence ou d'empêchement.

Il est secondé par ses trois adjoints :

- » **Mme Nicole ROCHUR**, Secrétaire Générale Adjointe (SGA), directrice des ressources humaines.
- » **Mme Anna YEARWOOD**, Secrétaire Générale Adjointe (SGA), Directrice des Moyens, des Budgets et de l'Organisation Scolaire.
- » **M. Bruno PIERRE-LOUIS**, Secrétaire Général Adjoint (SGA), Directeur de l'expertise et des fonctions support.

L'ACADÉMIE EN CHIFFRES

242 ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS

(ÉTABLISSEMENTS DU PUBLIC + PRIVÉ SOUS CONTRAT)



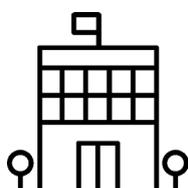
186 Écoles primaires
(Maternelles, Élémentaires et
Groupes Scolaires)



38 Collèges



15 Lycées Généraux, Technologiques (LGT) &
Polyvalents (LPO)



3 Lycées Professionnels (LP)

89 424 ÉLÈVES DU 1ER ET 2ND DEGRÉ (EFFEC-
TIF DU PUBLIC + PRIVÉ SOUS CONTRAT)



49 104 En Écoles Primaires
(MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES)



40 320 En Collèges & lycées

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

69,0% Taux de réussite au diplôme
national du brevet (DNB)

85,0% Taux de réussite au
Baccalauréat Technologique

87,4% Taux de réussite au Baccalauréat
Général

69,3% Taux de réussite au
Baccalauréat Professionnel

CALENDRIER SCOLAIRE

CALENDRIER SCOLAIRE 2024 - 2025

Août 2024
01 J
02 V
03 S
04 D
05 L
06 M
07 M
08 J
09 V
10 S
11 D
12 L
13 M
14 M
15 J Assomption
16 V
17 S
18 D
19 L
20 M
21 M
22 J
23 V
24 S
25 D
26 L
27 M
28 M
29 J
30 V Pré rentrée scolaire
31 S

Septembre 2024
01 D
02 L Rentrée des Eleves
03 M
04 M
05 J
06 V
07 S
08 D
09 L
10 M
11 M
12 J
13 V
14 S
15 D
16 L
17 M
18 M
19 J
20 V
21 S
22 D
23 L
24 M
25 M
26 J
27 V
28 S
29 D
30 L

Octobre 2024
01 M
02 M
03 J
04 V
05 S
06 D
07 L
08 M
09 M
10 J
11 V
12 S
13 D
14 L
15 M
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 L
22 M
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D
28 L
29 M
30 M
31 J

Novembre 2024
01 V Toussaint
02 S
03 D
04 L
05 M
06 M
07 J
08 V
09 S
10 D
11 L Armistice 1918
12 M
13 M
14 J
15 V
16 S
17 D
18 L
19 M
20 M
21 J
22 V
23 S
24 D
25 L
26 M
27 M
28 J
29 V
30 S

Décembre 2024
01 D
02 L
03 M
04 M
05 J
06 V
07 S
08 D
09 L
10 M
11 M
12 J
13 V
14 S
15 D
16 L
17 M
18 M
19 J
20 V
21 S
22 D
23 L
24 M
25 M Noël
26 J
27 V
28 S
29 D
30 L
31 M

Janvier 2025
01 M Jour de l'An
02 J
03 V
04 S
05 D
06 L
07 M
08 M
09 J
10 V
11 S
12 D
13 L
14 M
15 M
16 J
17 V
18 S
19 D
20 L
21 M
22 M
23 J
24 V
25 S
26 D
27 L
28 M
29 M
30 J
31 V

Période scolaire n° 1 - 7 semaines

Période scolaire n° 1 - 7 semaines

Période scolaire n° 2 - 7 semaines

Période scolaire n° 2 - 7 semaines

Période scolaire n° 3 - 7 semaines

Jours fériés

Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025

Périodes scolaires

La période 1 s'étale sur 7 semaines de cours. La période 2 est sur 9 semaines de cours entrecoupées du pont de l'ascension

Le départ en vacances a lieu après la classe le jour de sortie mentionné, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Vacances scolaires

Rentrée des enseignants : le vendredi 30 août 2024
Rentrée des élèves : le lundi 2 septembre 2024
Période 1 : Toussaint du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024
Période 2 : Noël du samedi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Période 3 : Carnaval du samedi 22 février 2025 au lundi 10 mars 2025
Période 4 : Pâques du jeudi 18 avril 2025 au lundi 5 mai 2025

Fin des cours le samedi 5 juillet 2025

25 REGION ACADEMIQUE GUYANE

	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025
Période scolaire n° 3 - 7 semaines	01 S	01 S	01 M	01 J Fête du travail	01 D	01 M
	02 D	02 D	02 M	02 V	02 L	02 M
	03 L	03 L Lundi Gras	03 J	03 S	03 M	03 J
	04 M	04 M Mardi Gras	04 V	04 D	04 M	04 V
	05 M	05 M Cendres	05 S	05 L	05 J	05 S
	06 J	06 J	06 D	06 M	06 V	06 D
	07 V	07 V	07 L	07 M	07 S	07 L
Période scolaire n° 4 - 5 semaines et 5 jours	08 S	08 S	08 M	08 J Victoire 1945	08 D Pentecôte	08 M
	09 D	09 D	09 M	09 V	09 L de Pentecôte	09 M
	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M Abolition esclavage	10 J
	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L Fête Nationale
Période scolaire n° 5 - 5 Semaines et 5 jours	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
	20 J	20 J	20 D Pâques	20 M	20 V	20 D
	21 V	21 V	21 L DE PÂQUES	21 M	21 S	21 L
Période scolaire n° 6 : 9 semaines	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
Période scolaire n° 6 : 9 semaines	29 S	29 S	29 M	29 J Ascension	29 D	29 M
	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
	31 L	31 L		31 S		31 J

et de 7 semaines. La période 3 est de 7 semaines. La période 4 est de 5 semaines et 5 jours. La période 5 s'étale

novembre 2024
 janvier 2025
 mars 2025

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ACADÉMIE



ORGANIGRAMME



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité



Philippe DUBREUIL
RECTEUR DE RÉGION
RECTEUR D'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS
DIRECTEUR ACADÉMIQUE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE



EMMANUEL HENRI
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE RÉGION ACADÉMIQUE



NICOLE ROCHUR
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE,
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

ANNA YEARWOOD
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE,
DIRECTRICE MOYENS, BUDGET
ET ORGANISATION SCOLAIRE

EDITH TROCHIMARA
DIRECTRICE DES RESSOURCES
HUMAINES ADJOINTE

JEAN RAMERY
Chef de la Division des Personnels Enseignants du 1^{er} Degré (DPE1)

KARINE AGELAN
Cheffe de la Division des Personnels Enseignants du 2nd Degré (DPE2)

SABINE PLACIAL
Cheffe de la Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement (DPATE)

NADIA CELCAL
Cheffe du Service de Prévention et de Suivi du Personnel (SPSP)

JEANNE COUPRA
Cheffe du Bureau des Pensions et des Congés Longs (BPCL)

CHRISTELLE LEGRAND
Conseillère Mobilité Carrière
Correspondante Handicap

VIVIANE DUFRENOT
Service Social des Personnels (SSP)

NINA NOEL / VIVIANE ULM
Coordination Paye / FF Coordination Paye

MARIE-GABRIELLE GLONDU
Chargée de mission actes collectifs

BERNARD MAJZA
Chef de la Division des Budgets, des Achats et de la Performance (DBAP)

YOANN LAMBALLE
Chef du Service des Statistiques Académiques (SSA)

KARINE EGALGI
Cheffe de la Division de l'Organisation Scolaire et de l'Enseignement Privé (DOSEP)

PATRICIA HO-SANG-FOUK
Cheffe de la Division de la Vie Scolaire (DIVISCO)

OLIVIER GAMA
Chef du Service Régional des Établissements et de l'Enseignement Supérieur (SREES)

CLOTILDE JAZON
Préparation des instances / suivi moyens

KELLY COMPPER
Chargée d'études Transformation de l'école France 2030

**SERVICE ATTRACTIVITÉ
MOBILITÉ PROXIMITÉ (AMP)**

DIDIER COLLETIN
Chef de service

MARIE-PAULE CLERY

PRÉPARATION DE RENTRÉE

ANNA YEARWOOD
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE - PILOTE

PASCAL LE GUEN
DRAFFPIC
Carte des formations

DOMINIQUE BERLEUX
DRAIO
Chef du SAIO

N...
A-DAASEN-Ouest

MIREILLE JACQUE
A-DAASEN-Centre

INSPECTEURS GÉNÉRAUX CTIG (COAC)

FRÉDÉRIQUE WEIXLER
PHILIPPE REYMOND

BECCO
 ACADÉMIQUE,
 DE GUYANE,
 UNIVERSITÉS,
 DE DES SERVICES
 NATIONALE

CABINET DU RECTEUR

Thierry DE LACAZE
DIRECTEUR DE CABINET ADJOINT

Gwladys ADONAI-ROBIN
CHEFFE DE CABINET



Guillaume ICHER
DIRECTEUR DE CABINET

Vanessa GITTENS
CHARGÉE DE COMMUNICATION ACADÉMIQUE

Louise GARCIA
JOURNALISTE INSTITUTIONNELLE

Frédéric BOURGAIN-PRUDENT
WEBMESTRE

ENRY
 NÉRAL
 ÉMIQUE



GIUSEPPE INNOCENTI
DAASEN OUEST

INSPECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE
 DIRECTEUR ACADÉMIQUE ADJOINT DES
 SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE



DIDIER CAURET
DAASEN CENTRE-EST

INSPECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE
 DIRECTEUR ACADÉMIQUE ADJOINT DES
 SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

BRUNO PIERRE-LOUIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT,
 DIRECTEUR DE L'EXPERTISE ET DES
 FONCTIONS SUPPORT

N...

ADJOINTE DAASEN - OUEST

MIREILLE JACQUES

ADJOINTE DAASEN - CENTRE EST

JEANNETTE SAHAI
Cheffe de la Division des Examens et des Concours (DEC)

NICOLAS FOUCOU
Chef de la Division des Systèmes d'Information (DSI)

MARIE CARRUANA
Cheffe de la Division des Affaires Générales et Immobilières (DAGI)

FADH MESTOUR
Energy Manager pour l'immobilier
Modernisation des services

PIERRE-MARIE VELU
Chef du Service des Affaires Juridiques (SAJ)

LAURENT COQUET
Réfèrent sites isolés
Réfèrent RH de proximité sur les sites isolés

CORPS D'INSPECTION 1^{ER} DEGRÉ

CYRILLE PHILIPPE Cayenne 1, Saül	LUCIANA BOICEL Matoury 2, Rémire-Montjoly
CHANTAL LAUTRIC Cayenne 2, Roura	ROMUALD JANIN Préélémentaire - CASNAV
SYLVIANE EREPMOC ASH – Adaptation scolaire	CYNTHIA FRENET IEN-IEF - Instruction en famille
MARIE-LINE LOUISOR ASH - Scolarisation des élèves Handicapés	CATHERINE VATTONE IEN Lecture
PATRICE ETCHECOPAR Kourou 1	MARYSE PRÉVOT Macouria - Montsinery Tonnegrande
GWGLADYS WAYA Kourou 2, Sinnamary, Iracoubo	FLORENCE MONTOYA SAINT-LAURENT 3, MANA, AWALA-YALIMAPO
DIDIER MAUREL Langues Maternelles	SARAH BOSCUS IEN SAINT-LAURENT 1
SABRINA NEMOR Matoury 1, Régina, Oyapock	STÉPHANIE RATIER SAINT-LAURENT 2, APATOU
	DARYL ALVARADE MARONI

ANTENNE DE L'OUEST

KARIMA EJJAUF-BEZZA
Responsable du Pôle administratif et de la RH de proximité de l'antenne de Saint-Laurent du Maroni auprès du DAASEN de l'Ouest

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE FORMATION CONTINUE (EAFC)

SABINE AINOUX
Directrice / DAFPE

CÉCILE FONTANA
Directrice Adjointe

CHARGÉ(E)S DE MISSION DES DAASEN

YANNICK PATIENT Mission éducation prioritaire	LOUISE-AUDREY COMPPER Suivi du 2nd degré
RAOULE LARNEY Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)	

LÉGENDE

X = Membre du Comité de Direction

■ = Membre du G5

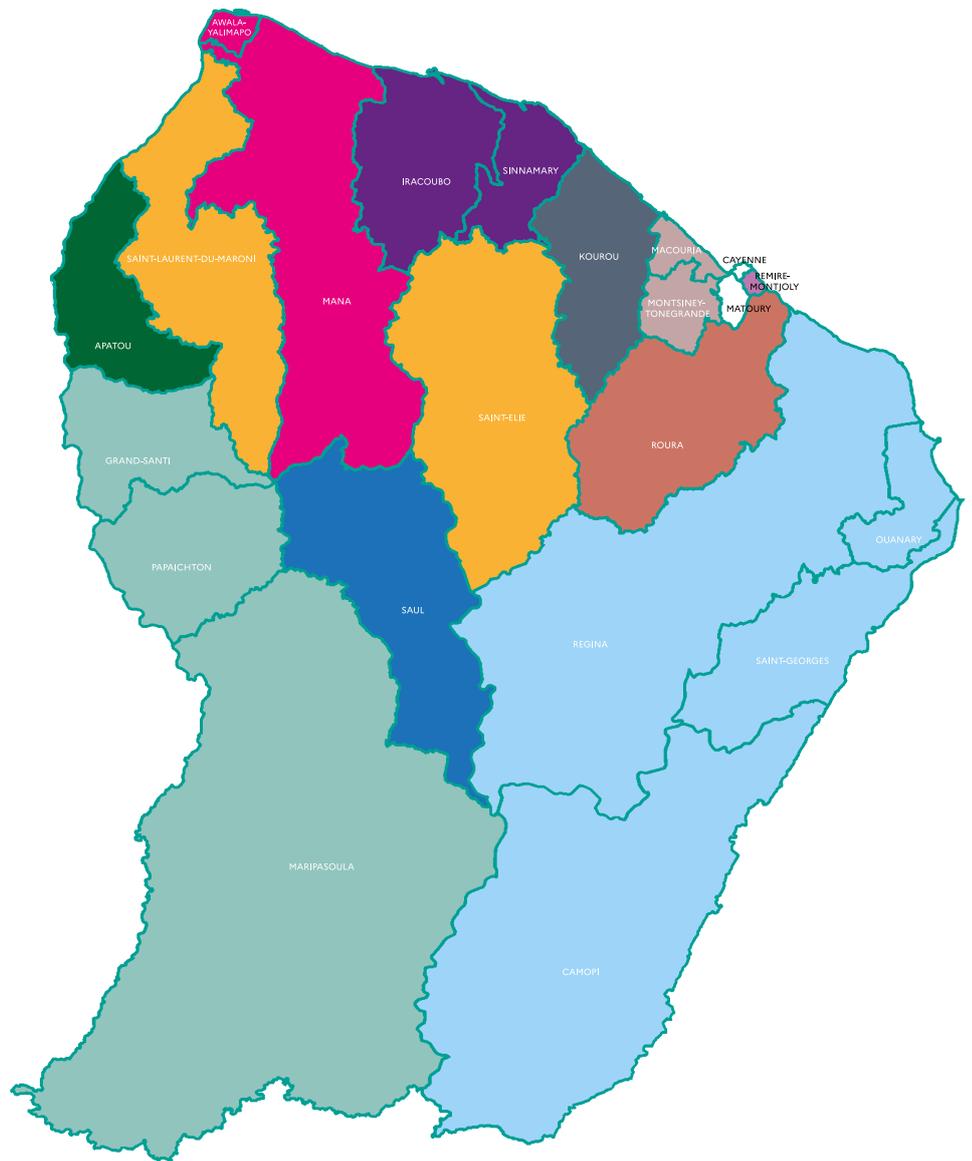
MÉDIATEURS ACADÉMIQUES

YOLAINE CHARLOTTE-BOLORE

CLAUDE EZELIN

LES CORPS D'INSPECTION DU 1^{ER} DEGRÉ

Par leur statut, les DSDEN disposent d'une compétence spécifique relative à la gestion du 1^{er} degré. Les inspecteurs d'académie assurent la gestion administrative et financière des écoles primaires de leur département, de leurs personnels ainsi que des personnels d'inspection et conseillers pédagogiques départementaux. À ce titre, ils gèrent les mouvements de personnels (mutations) et répartissent les moyens d'enseignement du 1^{er} degré.



CAYENNE 1, SAÛL

Cyrille PHILIPPE

CAYENNE 2, ROURA

Chantal LAUTRIC

MARONI

Daril ALVARADE

SAINT-LAURENT 1

Sarah BOSCUS

SAINT-LAURENT 2, APATOU

Stéphanie RATIER

SAINT-LAURENT 3, MANA, AWALA-YALIMAPO

Florence MONTOYA

MACOURIA, MONTSINERY-TONNEGRANDE

Maryse PRÉVOT

KOUROU 1

Patrice ETCHECOPAR

KOUROU 2, SINNAMARY, IRACOUBO

Gwladys WAYA

MATOURY 1, OUANARY, REGINA, SAINT-GEORGES-DE-LOYAPOCK

Sabrina NEMOR

MATOURY 2, REMIRE-MONTJOLY

Luciana BOICEL

LES CORPS D'INSPECTION DU 2ND DEGRÉ

Les inspecteurs du 2nd degré assurent la mise en œuvre de la politique éducative de l'académie au sein des collèges et des lycées. Ils conseillent, accompagnent les équipes éducatives et évaluent les enseignants tout en veillant au respect des programmes nationaux.



EN COLLÈGES ET LYCÉES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES

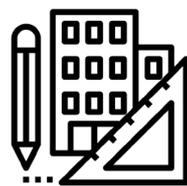
LES INSPECTEURS D'ACADÉMIE, INSP. PÉDAGOGIQUES RÉGIONAUX (IA-IPR)

Sous l'autorité du Recteur, les IA-IPR sont en charge d'une discipline ou d'une spécialité au sein des collèges et lycées généraux et technologiques de l'académie.

Ils ont également un rôle d'animation et d'impulsion auprès des équipes pédagogiques et des établissements (gestion de projets, innovations).

Les IA-IPR de l'académie de Guyane :

EPS : Jérémy PUAUX (Doyen)	Établissement et Vie Scolaire : Corinne MELON-CLÉANTE
Portugais : Angelina CAUSSÉ	Éco-Gestion : Donald FOLIWE
SVT : Olivier MEGEVAND	Physique-Chimie : Thomas LUGLIA
Mathématique : Jean-François DOMMANGET	Lettres : Isabelle NIVEAU
Sciences et Techniques Industrielles : Michel JOCQUEL	Biotechnologie - Génie Biologique : Michel PRAT
Anglais : • Laurence LEMKI • Joseph FESTA (FF)	Histoire-Géographie : Amandine TOUITOU
Sciences Economiques et Sociales : Sébastien ASSERAF GODRIE	Espagnol : Astrid LARRAMENDY
Philosophie : Véronique FABBRI	Arts Plastiques : Claire BESSARD
	Éducation Musicale : François MARZELLE



EN LYCÉES PROFESSIONNELS

LES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (IEN-EG) ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (IEN-ET)

Sous l'autorité du Recteur, les IEN-EG et les IEN-ET exercent des missions identiques à celles des IA-IPR, mais sur le champ spécifique de la voie professionnelle.

Les IEN-ET-EG de l'académie de Guyane :

SBSSA : Valérie Dedieu
Lettres-Histoire-Géographie : Élisabeth BRILLOUET
Maths-Sciences : Joseph CICERON
STI : • Cyrille PEDRONNO • Brendan COLOBERT
Anglais-Lettres : Myriam RAGOO-RIMBAUD
Économie-Gestion : Carine WY SOCKI
Arts Appliqués : Béatrice KERMORGANT



DE MANIÈRE TRANSVERSE (TOUTES VOIES CONFONDUES)

LES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉS DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION (IEN - IO)

Sous l'autorité du Recteur, les IEN-IO travaillent auprès de l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale. Ils pilotent et évaluent les politiques, les structures et les pratiques des différents acteurs en lien avec l'orientation et la lutte contre le décrochage scolaire. Ils animent et coordonnent l'activité des CIO du département et promeuvent également les actions et démarches contribuant à l'information, à l'orientation et à l'insertion des jeunes.

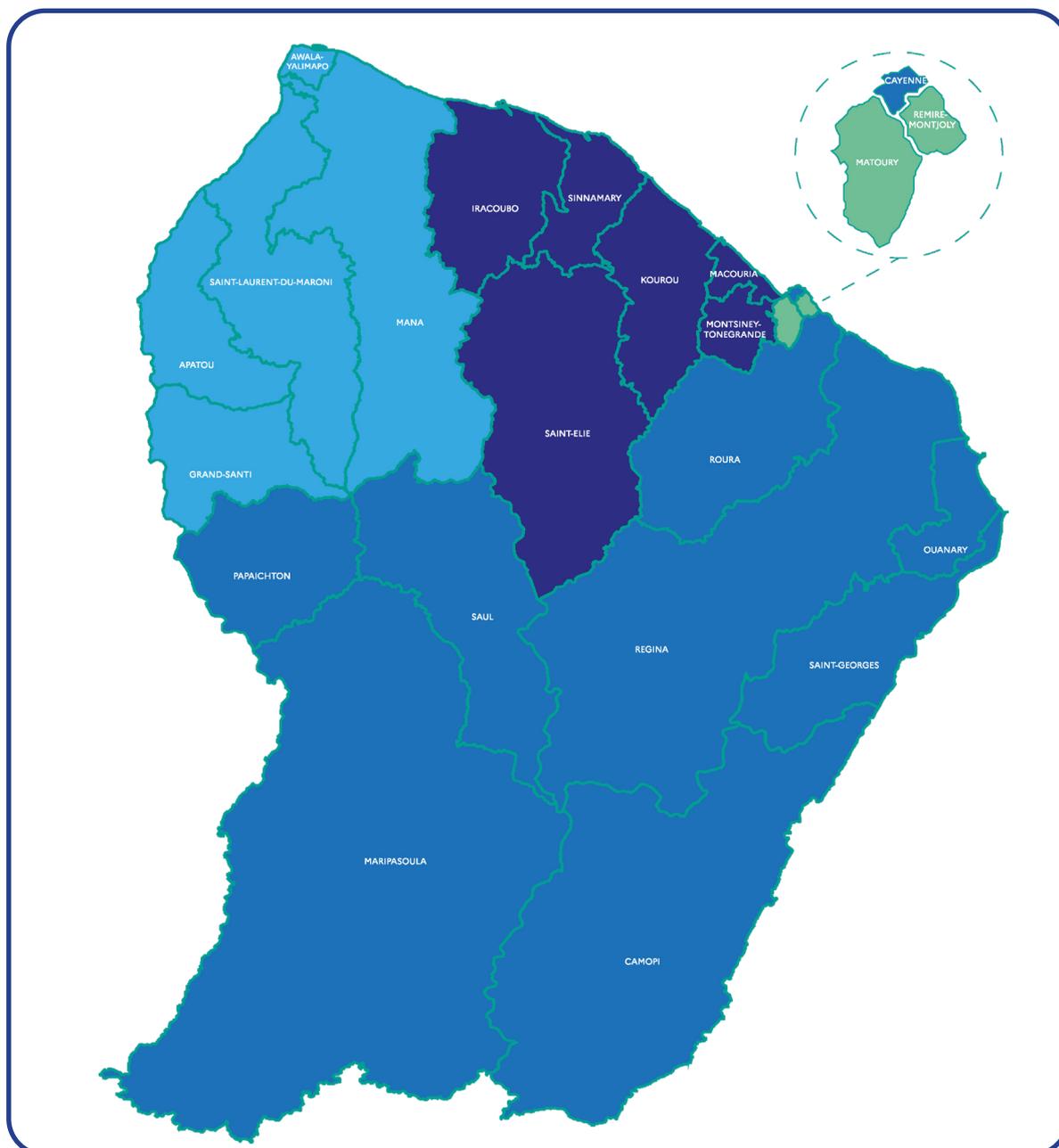
Les IEN-IO de l'académie de Guyane :

- Sabine AINOUX
- Myriam HO-A-KWIE-MANGAL

LES BASSINS DE FORMATIONS

L'académie est divisée en 4 bassins de formation :

CAYENNE		KOUROU	
<ul style="list-style-type: none"> • Cayenne, • Maripasoula, • Papaïchton, • Saint-Georges, • Camopi, 	<ul style="list-style-type: none"> • Saül, • Régina, • Roura, • Saint-Elie, • Ouanary 	<ul style="list-style-type: none"> • Iracoubo • Kourou, • Macouria 	<ul style="list-style-type: none"> • Sinnamary, • Montsinéry-Tonnegrande • Saint-Elie
RÉMIRE-MONTJOLY-MATOURY		SAINT-LAURENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Rémire-Montjoly 	<ul style="list-style-type: none"> • Matoury 	<ul style="list-style-type: none"> • Apatou, • Mana, • Saint-Laurent-Du-Maroni, 	<ul style="list-style-type: none"> • Grand-Santi, • Awala-Yalimapo



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Qu'est ce qu'un Campus des Métiers et des qualifications ?

Le Campus des métiers est un label porté en partenariat par le Rectorat et la Collectivité Territoriale de Guyane. Il regroupe des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue.

Il est construit autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique régional soutenu par la collectivité et les entreprises.

Le Campus des Métiers et des Qualifications a pour vocation de rapprocher les mondes de l'éducation, de l'économie et de la recherche du territoire afin de répondre qualitativement et quantitativement aux besoins de formation et de main d'œuvre.

L'objectif est de fédérer un large réseau d'acteurs d'excellence de formations, afin d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques et technologiques du territoire.

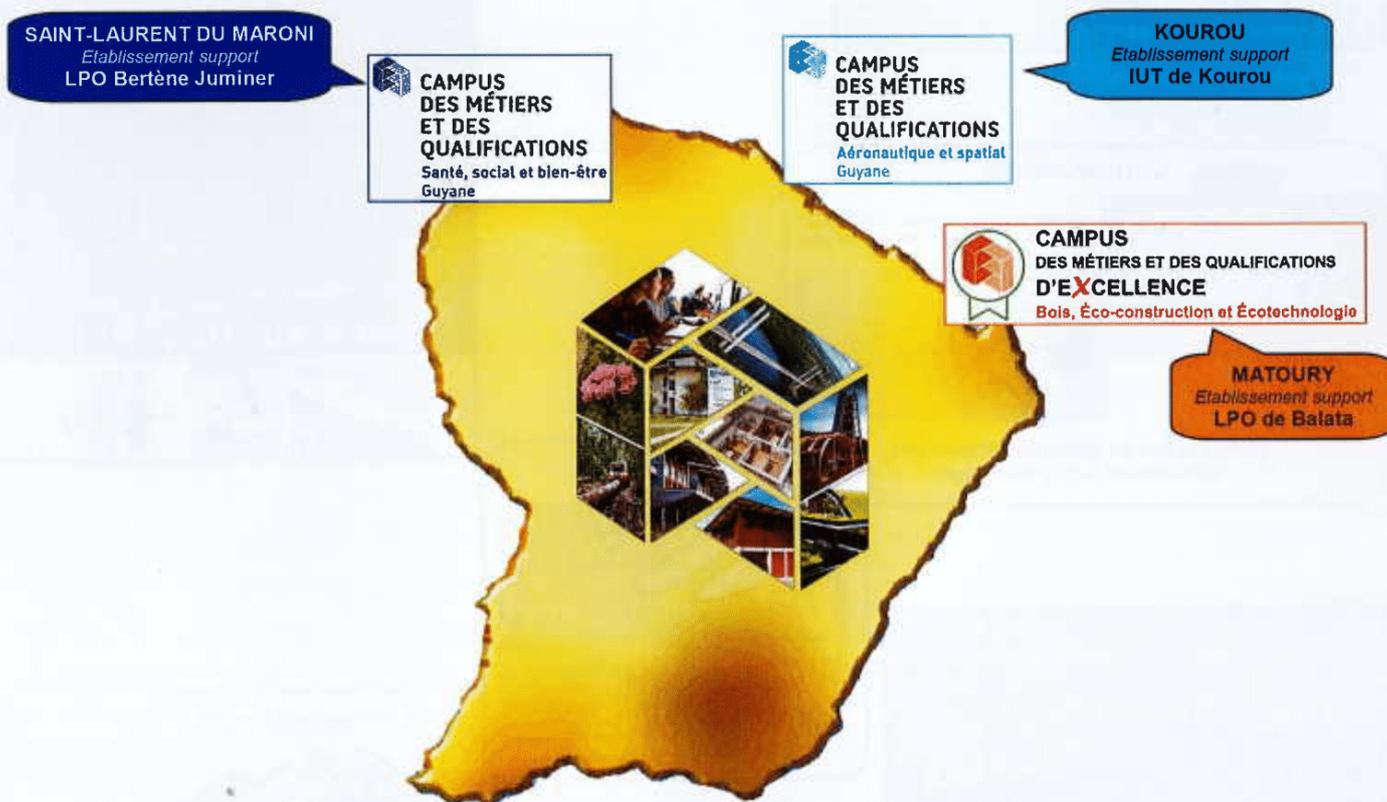
Le Campus des métiers et des qualifications est un pôle d'excellence destiné à faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi et à fluidifier les parcours vers l'enseignement supérieur.

Il est un réseau ouvert et coopératif porteur de méthodes de travail partenariales et innovantes sur le territoire en faveur d'une politique éducative de formation et d'insertion professionnelle.

Regroupant en un même lieu en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, en Guyane il associe tout un ensemble d'acteurs (rectorat, région, organismes de recherche, tissu économique local, pôles de compétitivité, plateformes technologiques, etc.) autour d'un secteur d'excellence correspondant à un enjeu économique majeur.

Les secteurs d'activité des Campus sont variés : aéronautique, bâtiment et travaux publics, énergies nouvelles, numérique, métallurgie, filière bois, plasturgie, industries graphiques, mais aussi hôtellerie-restauration, tourisme, relation-client, soins et santé.

En Guyane trois Campus des métiers et des qualifications, portés par l'académie ont été labellisés en 2021.



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE
Bois, Éco-construction et Écotechnologie

MAISON DU CAMPUS B2E - Lycée de Balata 97 351 MATOURY

☎ : 0594 28 41 16

@ : campus-b2e@ac-guyane.fr

ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Cette année olympique et paralympique est jalonnée par de nombreux événements académiques qui ont contribué à la construction d'une citoyenneté active et engagée.

En 2023-2024, la pratique quotidienne de trente minutes d'activité physique dans le premier degré a été dynamisée tout en recherchant sa généralisation. Des kits sportifs ont été distribués à chacune des écoles élémentaires de l'académie.

Des champions sont allés à la rencontre des élèves dans le cadre de l'équipe de France des 30' d'APQ. Des Sportifs de Haut Niveau (SHN) guyanais se sont mobilisés :

- Loïc Prévot (athlète SHN) est intervenu le 14 septembre 2023 à Cayenne
- Gémina Joseph (athlète SHN) est intervenue le 13 octobre 2023 à Kourou
- Dany Dan (danseur Break SHN) est intervenu le 14 décembre 2023 à Saint-Laurent-du-Maroni
- Gaspard Petit (kitesurfeur) est intervenu le 22 décembre à Matoury
- Alan Alais (bobeur SHN) est intervenu en mars à Sinnamary et en mai à Kourou



Le dispositif « deux heures de sport en plus » a été expérimenté cette année dans quatre établissements :

- Collège Henri Agarande (Kourou)
- Collège Kartadinama (Grand-Santi)
- Collège Chlore Constant (Saint-Georges)
- Collège Gran Man Difou (Maripasoula)

Les activités proposées incluent le judo, le football, le hip-hop, le kayak et la capoeira. Une cinquantaine d'élèves ont été concernés.



ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

2024-2025 sera l'occasion de renforcer l'offre sportive dans le second degré avec le dispositif « Deux heures de sport en plus » dans le cadre de l'accueil des élèves de 8 h à 18 h dans les collèges de l'éducation prioritaire. Le collège Paul Suitman de Camopi, déjà signataire d'une convention, proposera l'activité kayak.

Ont donné un accord de principe pour être volontaires :

- Le collège Elie Castor (Sinnamary)
- Le collège Victor Schoelcher (Kourou)
- Le collège VI (Saint-Laurent-du-Maroni)
- Le collège Albert Londres (Saint-Laurent-du-Maroni)
- Le collège Gérard Holder (Cayenne)

Deux écoles, un collège et un lycée ont participé au concours « La Danse des Jeux » :

- L'école élémentaire Olivier Compas de Kourou
- L'école élémentaire Pascal Joinville de Saint-Georges
- Le collège J. Catayée de Cayenne
- Le lycée Félix Eboué de Cayenne

La Semaine Olympique et Paralympique fut un moment fort de l'année avec de nombreux projets portés à l'échelle des établissements scolaires du premier et du second degré. Dans ce cadre, l'USEP et l'UNSS ont réuni des élèves de CM2 et de 6e (8 écoles et 8 collèges) dans un grand tournoi de basket-ball, football et athlétisme.



Le parcours de la flamme a réuni des élèves le long du parcours, mais pas seulement. De Saint-Laurent-du-Maroni à Cayenne en passant par Kourou et Macouria, 12 enseignants d'EPS ont participé au relais de la flamme le dimanche 9 juin 2024. Une belle reconnaissance de l'engagement d'une discipline au service des apprentissages des élèves.

Le début de l'année scolaire, marqué par la concomitance de la rentrée et des Jeux paralympiques, verra notamment 137 élèves de l'académie assister à des épreuves. Les établissements concernés sont :

- Collège Antoine Sylvère Felix, Macouria
- Collège Paule Berthelot, Mana
- École élémentaire Alexandrine Stanislas, Cayenne
- Lycée général technologique et professionnel agricole de Macouria, Macouria
- École élémentaire Pascal Joinville, Saint-Georges

Leur programme :

- 02/09/2024, début à 13h45, fin à 17h45, Arena Bercy, basket fauteuil
- 03/09/2024, début à 10h00, fin à 19h00, Château de Versailles, para équitation
- 04/09/2024, début à 09h30, fin à 12h30, Paris La Défense Arena, para natation
- 05/09/2024, début à 10h00, fin à 13h30, Stade de France, para athlétisme

Par ailleurs, des élèves bénéficieront de « mini-clubs » durant la semaine précédente (dans le cadre d'École ouverte), proposant des ateliers sportifs dédiés.

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques par la France est une occasion unique de renforcer l'héritage sportif de ces événements. Ainsi, la journée nationale du sport scolaire, le 18 septembre 2024, sera un événement marquant du début d'année scolaire. La Semaine Olympique et Paralympique, début avril 2025, sera pérennisée.

Dès septembre 2024, l'académie se dotera de trois classes sport-études : 4e et 3e au collège Gérard Holder et 2nde au lycée Melkior-Garré.

L'académie compte 34 sections sportives scolaires. Ce dispositif évolue avec la création de 4 sections sportives à la rentrée 2024 :

- Handball au collège Paul Kapel
- Judo au collège Chlore Constant
- Football garçon au collège Arsène Bouyer D'Angoma
- Tennis au collège Eugénie Tell Eboué

La création d'une licence STAPS Éducation et Motricité à l'Université de Guyane participe également à cet élan.

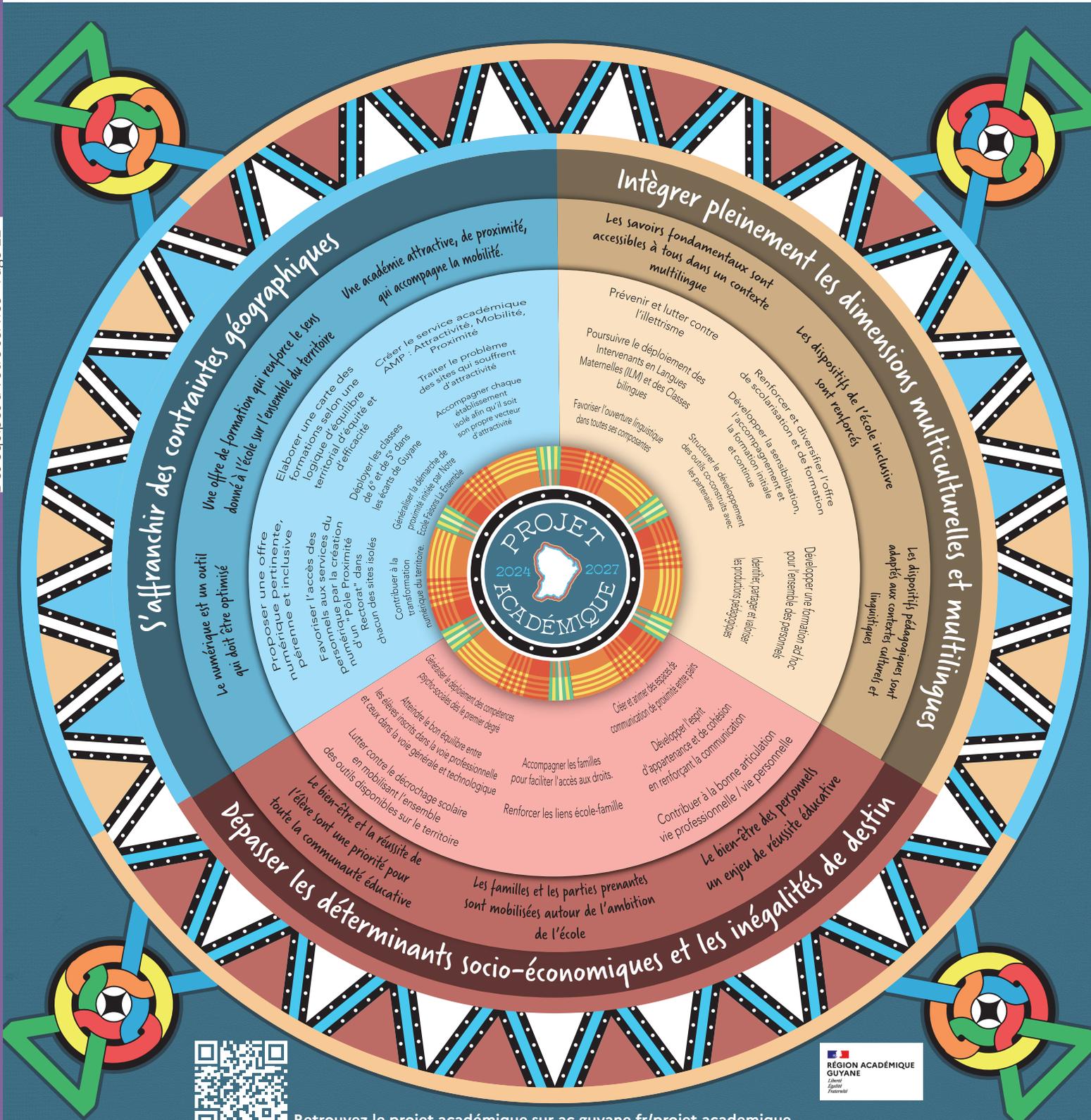
DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE



PROJET ACADÉMIQUE 2024-2027

La Guyane, vaste terre d'accueil à forte croissance démographique, scolarise chaque année entre 1000 et 1500 élèves supplémentaires auxquels nous devons offrir un parcours scolaire et éducatif à la hauteur des attentes des familles et des enjeux de l'éducation pour le développement du territoire.

L'élaboration du nouveau projet académique a été l'occasion de prendre le temps nécessaire pour réaliser collectivement le bilan du précédent projet et définir ensemble les lignes directrices de notre politique éducative pour les trois prochaines années en lien avec les singularités de notre territoire.



Retrouvez le projet académique sur ac-guyane.fr/projet-academie



VOTRE PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

VOUS ÊTES FONCTIONNAIRE STAGIAIRE, FONCTIONNAIRE TITULAIRE

Vous devez obligatoirement vous affilier à la MGEN

Dès votre prise de fonction, un contact est indispensable avec votre section MGEN afin d'effectuer les démarches obligatoires d'affiliation « Sécurité sociale » et permettre la création ou la mise à jour de votre carte vitale d'assurance maladie, ainsi que l'enregistrement de votre médecin traitant.

Votre centre de sécurité sociale MGEN est fonction de votre lieu d'affectation. Pour le contacter, voir plus bas.

VOUS ÊTES NON-TITULAIRE / CONTRAC- TUEL

Votre affiliation à la MGEN est fortement conseillée. Une affiliation à la CPAM reste cependant possible.

mgen*

3676 - Service gratuit + prix appel
www.mgen.fr

Coordonnées de la section départementale :

MGEN DE LA GUYANE
2844 route de Montabo - 97300 Cayenne
Sd973@mgen.fr - 0821 011 973

MUTUELLE / COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse référence officiellement 3 mutuelles : MGEN, Anticipa, Intérieure. Cependant, le choix de votre mutuelle reste entièrement libre.

**15€ REMBOURSÉS
SUR VOTRE MUTUELLE**

Depuis janvier 2022, le ministère peut prendre en charge une partie de vos frais de souscription à un contrat de mutuelle : 15€ brut par mois, remboursés directement sur votre salaire.

Il s'agit de ce que l'on appelle le "remboursement du forfait Protection sociale complémentaire (PSC)". Ses modalités et conditions d'éligibilité sont consultables sur le site du ministère. Les demandes sont à effectuer depuis le portail en ligne Colibris.



VOUS ÊTES ADHÉRENT MUTUELLE MGEN

Votre cotisation mutuelle est précomptée sur votre traitement : vous recevrez automatiquement le remboursement de 15€ sans démarche de votre part.

Vous n'êtes pas précompté MGEN : vous devez effectuer votre demande sur le portail Colibris.

VOUS N'ÊTES PAS ADHÉRENT MUTUELLE MGEN

La demande est à effectuer en ligne sur le portail Colibris.

VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À COLIBRIS

C'est le cas des personnels dont la rémunération est assurée par un EPLE : vous êtes éligible au remboursement ; rapprochez-vous de votre établissement qui vous accompagnera dans la démarche.

Pour obtenir l'ensemble des ressources pédagogiques



GMF, répond aux besoins de protection des personnels de l'enseignement dans leur vie privée et professionnelle, par des solutions en assurance de biens et de personnes.

Bien vous informer et vous conseiller,
c'est ça aussi être assurément humain.

Pour tout renseignement,

- contactez votre conseiller GMF, Christophe Quelin - 06 94 26 81 35 / cquelin@gmf.fr
- rendez-vous dans nos agences :
 - Cayenne - 44 avenue Pasteur
- Zone Industrielle Collery Ouest, immeuble Marcol 1
 - Kourou : - 6 avenue des Roches - PSPK
- appelez le 0 970 809 809 (n° non surtaxé)
- connectez-vous sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.



Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.

Ne pas jeter sur la voie publique. © Getty images - Réf. 0616.5 - Juin 2024.



Victoria,
professeure des écoles.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES GMF

nf.fr



Assurément
Humain

VOS RESSOURCES HUMAINES DE PROXIMITÉ

La ressource humaine de proximité est un service de conseils et d'informations à destination de tous les personnels de l'académie. Rattaché à la direction des ressources humaines, ses missions se déclinent en 3 axes :

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL & INFORMATION DES PERSONNELS

- Conseil en évolution professionnelle
- Mobilité (mutation, détachement, disponibilité)
- Formation (PAF, utilisation du compte personnel de formation)
- Temps de travail et congés
- Actualité législative et réglementaire dans le domaine RH

SOUTIEN AUX PERSONNELS EN DIFFICULTÉ

- Écoute, conseils, prévention
- Qualité de vie au travail
- Gestion et anticipation de situations de crise

APPUI À L'ENCADREMENT

- Aide et conseil dans le domaine de la gestion managériale
- Prévention et gestion des conflits

Les RH de proximité, ce sont 2 conseillers RH affectés en département ainsi qu'un réseau de correspondants basés dans les bassins d'éducation et de formation.

Pour prendre rendez-vous (dans le respect de la confidentialité et dans le cadre d'une écoute neutre et bienveillante), plusieurs possibilités :

- en contactant directement les conseillers RH de proximité :
 - **Didier COLLETIN** : ✉ Didier.Colletin@ac-guyane.fr ;
 - **Laurent COQUET - Sites de l'intérieur** : ✉ Laurent.Coquet@ac-guyane.fr ;
 - **Christelle LEGRAND - Pôle Handicap** : ✉ Christelle.Legrand@ac-guyane.fr.
- via l'application PROXI-RH, accessible par le portail ARENA.



Proxi-RH, pour contacter les conseillers RH de proximité

VOS DROITS, LIBERTÉS ET OBLIGATIONS EN TANT QUE FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ÉTAT

Vous êtes tenu d'exercer vos fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité.

○ **Liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse**

○ **Droit de grève**

○ **Droit syndical**

○ **Droit à la formation continue**

○ **Droit à rémunération après service fait**

○ **Droit à la protection** : vous avez droit à une protection et, le cas échéant, à une réparation lorsque vous avez fait l'objet, à l'occasion de vos fonctions, de menaces, d'outrages, de voies de fait, d'injures ou de diffamations. Vous avez droit à une protection, dans certaines circonstances, en cas de poursuites pénales et civiles engagées par un tiers pour faute de service.

○ **Secret professionnel** : vous êtes tenu au secret professionnel en tant que dépositaire de renseignements concernant ou intéressant des particuliers, à moins que les nécessités du service ou des obligations légales ne vous imposent la communication des informations dont vous avez eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de vos fonctions. Cette disposition a pour objet de protéger les intérêts matériels et moraux des particuliers.

○ **Obligation de discrétion professionnelle** : vous devez faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont vous avez connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de vos fonctions. En dehors des cas expressément prévus par la réglementation en vigueur, notamment en matière de liberté d'accès aux documents administratifs, vous ne pouvez être délié de cette obligation de discrétion professionnelle que par décision expresse de l'autorité dont vous dépendez.

○ **Obligation d'information au public** : vous avez le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public dans le respect, notamment, des règles mentionnées aux articles L121-6 et L121-7 du Code général de la fonction publique.

○ **Obligation d'effectuer les tâches confiées** : quel que soit votre rang dans la hiérarchie, vous êtes responsable de l'exécution des tâches qui vous sont confiées.

○ **Obligation d'obéissance hiérarchique** : vous devez vous conformer aux instructions de votre supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. Le refus d'obéissance équivaut à une faute professionnelle. La subordination hiérarchique impose également de se soumettre au contrôle hiérarchique de l'autorité supérieure compétente et de faire preuve de loyauté dans l'exercice de ses fonctions.

○ **Obligation de réserve** : le principe de neutralité du service public vous interdit de faire de votre fonction l'instrument d'une propagande quelconque. L'obligation de réserve est une construction jurisprudentielle complexe qui varie d'intensité en fonction de critères divers (place du fonctionnaire dans la hiérarchie, circonstances dans lesquelles il s'est exprimé, modalités et formes de cette expression). La réserve impose à tout fonctionnaire d'éviter en toutes circonstances les comportements portant atteinte à la considération du service public par les usagers.

○ **Régime du cumul d'activités** : soumis à un principe d'exclusivité, vous interdisant l'exercice d'une activité professionnelle hors de votre emploi dans l'administration, vous pouvez toutefois bénéficier de certaines dérogations.

GÉRER VOS DÉMARCHES ET CONSULTER DES RESSOURCES EN LIGNE

RUBRIQUE «PERSONNELS» SUR LE SITE ACADÉMIQUE

Carrière, mobilité, circulaires, vie professionnelle, formations, service social action sociale, santé et sécurité des personnels, ressources, calendriers, charte graphique : voici de manière non exhaustive le contenu de la rubrique «Personnels» du site académique, dont l'accès s'effectue depuis l'adresse <https://www.ac-guyane.fr/personnels>.

Vous pourrez également depuis le site [ac-guyane.fr](https://www.ac-guyane.fr) accéder à vos applications métiers (messagerie, annuaire des services, assistance informatique...) ainsi qu'à un panel de services en ligne (accéder à l'extranet ARENA, consulter l'annuaire du rectorat, consulter les offres d'emploi de l'académie...).

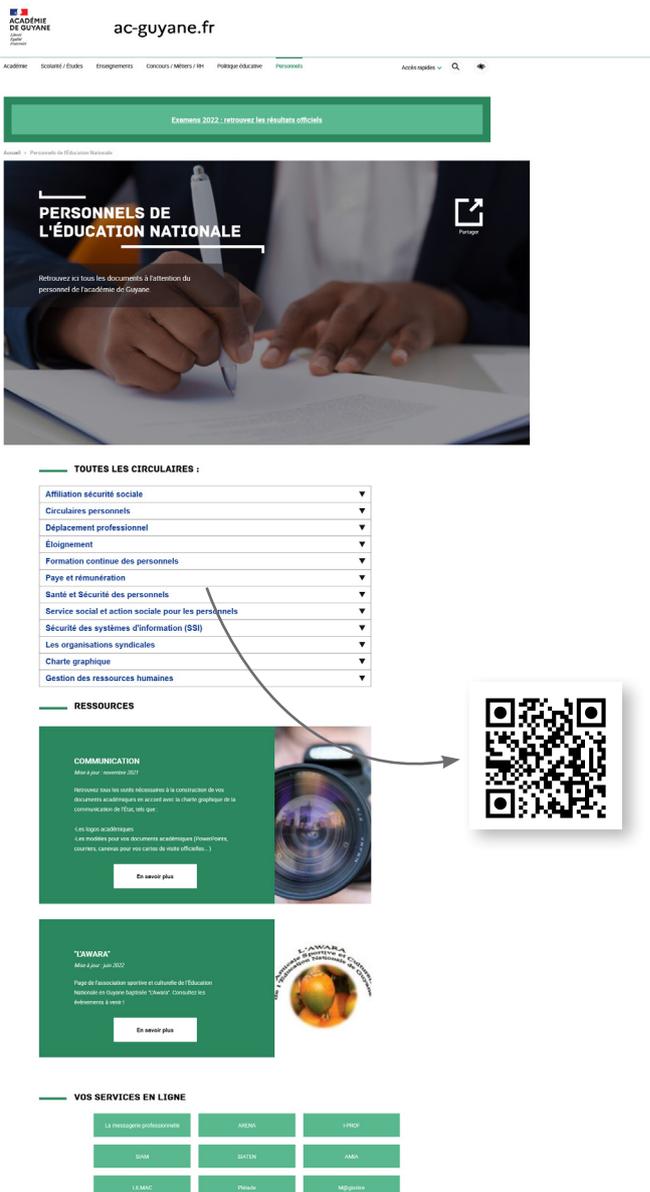
PORTAIL COLIBRIS : VOS DÉMARCHES RH EN LIGNE



Colibris est une plateforme permettant à l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse d'effectuer des démarches RH en ligne, comme la demande de remboursement pour la protection sociale complémentaire (PSC).



En appui, une cellule académique est à disposition des personnels qui rencontreraient des difficultés dans la manipulation de l'outil.



E-COLIBRIS : L'APPLICATION MOBILE

L'application mobile e-colibris permet d'accéder à un certain nombre de services de façon sécurisée :

- réaliser une démarche administrative RH dans le portail Colibris ;
- utiliser sa messagerie académique ;
- accéder à son compte ENSAP et à ses fiches de paie
- consulter ses données personnelles et familiales ;
- consulter ses données professionnelles (carrière, affectation, etc.) ;
- justifier de son appartenance au ministère vis-à-vis d'un tiers (mise à disposition d'une carte professionnelle numérique) ;
- échanger plus facilement avec votre réseau de proximité (gestionnaire, collègues, etc.) grâce à l'option « mes contacts ».



VOUS FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE : L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE FORMATION CONTINUE (EAFC)

Depuis le 1er septembre 2022, tout personnel de l'académie peut prétendre à intégrer l'EAFC : l'École Académique de Formation Continue. Cet outil de formation permet à chaque personnel de construire son propre chemin de formation, au plus près de ses besoins et de son environnement de travail.

« Une nette amélioration de l'offre, dans le cadre du Plan Académique de Formation Continue (PAFC) », telle est la vocation de l'EAFC de l'académie de Guyane.

L'objectif est de proposer une approche proactive et collaborative de formation, avec l'ensemble des partenaires académiques institutionnels publics et privés. Cette « École » pour professionnel, permet l'intégration de la notion de parcours dans le cadre de l'Éducation Nationale. Elle inscrit le stagiaire dans un cursus:

- complet,
- co-construit
- avec une réponse systémique.

Sur le plan opérationnel, il s'agit à la fois :

- I. D'accompagner les services offreurs et prescripteurs dans la définition de leur besoin en matière de formation continue et dans la mise en œuvre des actions de formation,
- II. De proposer aux agents un accompagnement dans le cadre de la préparation aux concours quel que soit le périmètre des agents,
- III. De contribuer au réseau des référents formateurs à travers la PFRH AG-Pôle Guyane.

Donner la possibilité aux agents quel que soit leur périmètre d'action de disposer de tous les leviers d'apprentissage suffisants et nécessaires pour répondre à leurs besoins de formation qu'ils soient :

- en présentiel ou en distanciel
- hybride
- sur des temps plus ou moins long en fonction des choix opérés.

L'EAFC permet :

1. Un gain de temps administratifs et financiers autour des actions de formation,
2. La collecte et l'analyse des bilans et l'évaluation des formations du point de vue des agents et des intervenants.

La nouveauté réside également :

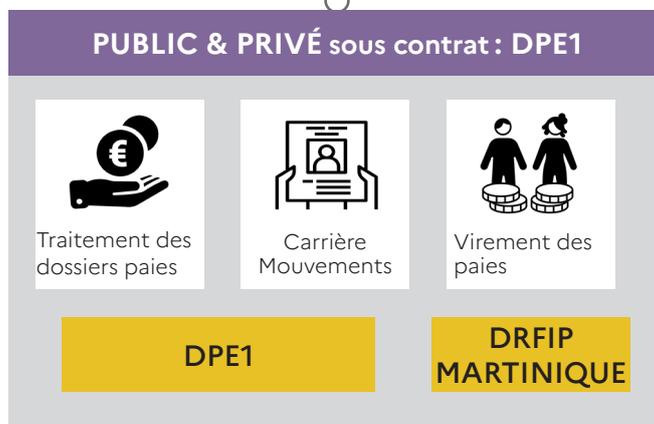
1. Dans la possibilité de proposer désormais des actions collectives structurantes et créatrices d'une culture professionnelle propre à ce territoire et à l'académie.
2. Développer le réseau de partenaire et proposer la construction et le développement d'actions réflexives, innovantes et concrètes dans les domaines de l'inclusion numérique, de l'évolution professionnelle, de l'encadrement et de l'accompagnement des agents.

Directrice EAFC : Sabine AINOUX
Directrice Adjointe : Cécile FONTANA
Chargée de formation : Kristel VINCENT

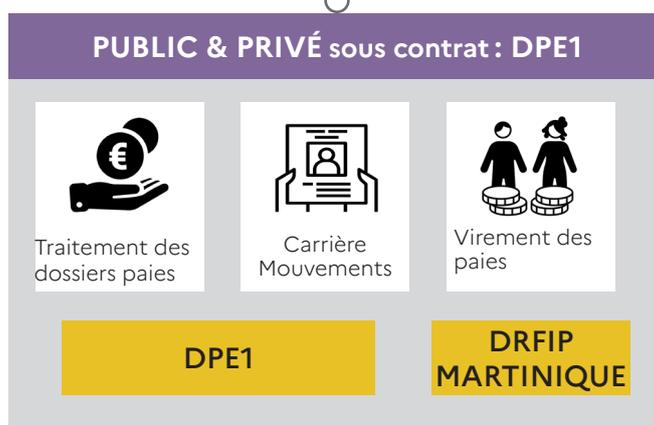
Contact :  Kristel.Vincent@ac-guyane.fr
0594 27 22 21

QUI GÈRE VOTRE DOSSIER : VOUS ÊTES ENSEIGNANT

1^{ER} DEGRÉ : ENSEIGNANTS, STAGIAIRES & CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES



2ND DEGRÉ : ENSEIGNANTS, STAGIAIRES & PROF. DOCUMENTALISTES



I-PROF, VOTRE ASSISTANT CARRIÈRE EN LIGNE

I-prof est une application permettant à chaque enseignant (1^{er} et 2nd degrés) de :

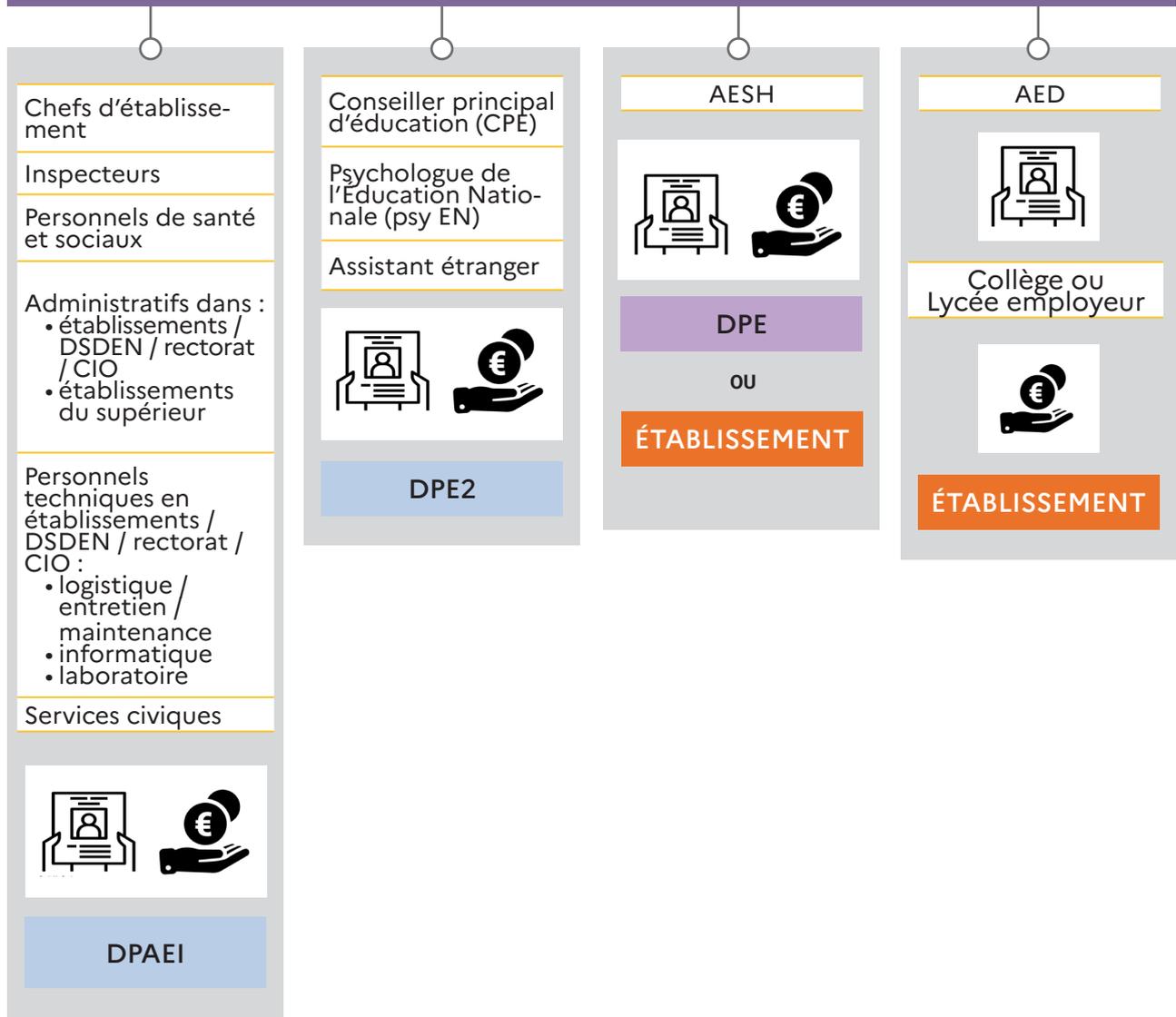
- consulter et compléter son dossier administratif ;
- consulter des guides thématiques ;
- dialoguer avec son gestionnaire ;
- signaler un changement de situation etc.

I-Prof est également une interface pour toutes les opérations collectives :

- participer aux opérations de mutation (inter académique et intra académique) ;
- candidater aux opérations d'avancement de grade (hors classe, classe exceptionnelle).

QUI GÈRE VOTRE DOSSIER : VOUS ÊTES NON-ENSEIGNANT

NON-ENSEIGNANTS, VOUS ÊTES :



DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET NUMÉRIQUES

ÉDUSCOL

- Éduscol est un portail national d'informations et de ressources à destination de tous les personnels de l'Éducation Nationale. Il recense des éléments classés par disciplines (lettres, mathématiques, éducation musicale, langues vivantes etc.) ou par thématiques (éducation au développement durable, citoyenneté et valeurs de la République, éducation artistique et culturelle etc.).

Il propose de nombreux contenus en lien avec le quotidien des agents : protection des données personnelles (RGPD), formations etc., et les événements qui rythment l'année scolaire (concours, prix etc.).



LUMNI

- Lumni est à la fois une plateforme en ligne et une offre télévisuelle dédiée à l'éducation, mise en œuvre par les services de l'audiovisuel public français.

Régulièrement enrichie, cette plateforme propose des cours, jeux, quiz, ainsi que des programmes et des opérations à forte valeur éducative.



CNED

- En complément de son offre d'enseignement à distance, le CNED (Centre national d'enseignement à distance) propose un panel de ressources pédagogiques en ligne à destination des écoles, collèges et lycées.

Avec "Ma Classe à la maison", le CNED offre aussi la possibilité aux enseignants d'organiser des classes virtuelles avec leurs élèves.



CANOPÉ

- Réseau Canopé, pour vous former tout au long de la vie. Missionné par l'État pour accompagner la formation professionnelle des enseignants, Réseau Canopé Guyane collabore à l'École académique de formation continue (EAFC) du rectorat de Guyane.



- Canopé propose des formations pour vous aider dans vos pratiques pédagogiques et professionnelles : numérique éducatif, questions d'éducation et de société (climat scolaire, laïcité, EDD, ouverture internationale, aide aux élèves empêchés, identité numérique...), solutions documentaires.

- **Vous pouvez faire reconnaître (valider) gratuitement vos compétences numériques** dans les Ateliers Canopé, centres de certification PIX pour l'académie.

- **Formez-vous sur votre temps libre grâce à la plateforme Canotech** qui propose des webinaires, ainsi que de nombreux outils pour alimenter vos pratiques : séquences pédagogiques, dossiers thématiques, tutoriels (podcasts, vidéo).



METTRE EN LUMIÈRE VOS ACTIONS : LA CELLULE COMMUNICATION EST À VOTRE ÉCOUTE

Saviez-vous que parmi vos interlocuteurs au rectorat, la direction de la communication peut vous épauler à de multiples occasions ?

- valoriser une action organisée dans votre école (participation à une semaine ou une journée thématique, portes ouvertes etc) ;
- inviter des médias à un évènement (ou vous transmettre les coordonnées de médias locaux) ;
- savoir comment répondre aux sollicitations d'un journaliste / gérer une crise ;
- comprendre ou gérer les droits à l'image etc. ;

Pour ce faire, la communication dispose d'un éventail de solutions et d'outils parmi lesquels les réseaux sociaux, le site www.ac-guyane.fr et sa lettre d'information, baptisée "La Lettre des Services Académiques".

SUR LES RÉSEAUX



@acguyane



@acguyane



@acguyane



Académie de Guyane



Rectorat de la Guyane

Vous souhaitez valoriser vos actions auprès d'élèves, de parents d'élèves, de partenaires, des collectivités, des associations, de votre réseau professionnel, du grand public ?

TRANSMETTEZ-NOUS INFOS, PHOTOS ET TEXTES, OU IDENTIFIEZ-NOUS SUR VOS PUBLICATIONS :

Communication@ac-guyane.fr



«NEWSLETTER DES SERVICES ACADÉMIQUES» VOTRE LETTRE D'INFO

Gardez un œil sur votre messagerie professionnelle : tout les 3 mois, l'académie diffuse sa lettre d'information "Newsletter des services académique" :

- actualités des ressources humaines ;
- actualités de l'académie ;
- focus sur des thèmes divers ;
- remise de prix et lauréats académiques ;
- agenda ;
- prix et concours.



L'ACTION SOCIALE : AIDES ET OFFRES EN FAVEUR DES PERSONNELS

Élément essentiel de la politique de gestion des ressources humaines, l'action sociale est destinée à accompagner tous les agents de l'académie et à contribuer à leur bien-être personnel. Les dispositifs d'action sociale contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie notamment dans les domaines du logement, de l'enfance, des loisirs, de la restauration, ou pour faire face à des situations difficiles.

Tout savoir sur les prestations sociales et les aides dont vous pouvez bénéficier : contactez le bureau de l'action sociale ou consultez sur notre site le guide de l'action sociale en faveur des personnels.



LOGEMENT
INSTALLATION



LOISIRS
VACANCES



AIDES
FINANCIÈRES



HANDICAP
MALADIE



RETRAITÉS



RESTAURATION



ENFANCE
ÉTUDES



AIDE
ÉCOUTE
CONSEIL



BONS PLANS, OFFRES DE LOISIR, CULTURE, SPORT... AVEC LE SRIAS ET L'ASSOCIATION PRÉAU

○ La Section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) de Guyane propose régulièrement des offres : séjours enfants/adultes, loisirs et sports, culture...

○ Préau est une association nationale qui propose aux personnels de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse une vaste offre de prestations culturelles, sociales, sportives, touristiques et de loisirs.

L'inscription est gratuite et s'effectue depuis : <https://www.preau.education.fr/>.

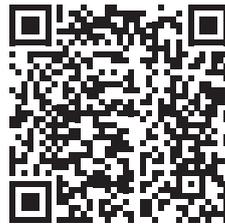
À VOS CÔTÉS EN CAS DE DIFFICULTÉS

ÉCHANGER AVEC UN ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Pour toute difficulté liée à votre situation au travail, sociale, familiale, économique ou de santé, le service social en faveur des personnels est à votre disposition :

- le service social spécialisé du travail se situe à l'interface de la vie privée et de la vie professionnelle, il analyse les demandes et accompagne les personnels dans la résolution des difficultés, quelles qu'elles soient ;
- l'assistante ou l'assistant de service social s'adresse à tous les personnels de l'académie et intervient dans le respect du secret professionnel avec le consentement de la personne.
- Vous pouvez contacter le service social des personnels :
 - » à l'adresse : serv.social.p@ac-guyane.fr
 - » ou au numéro : 05 94 27 20 17

Retrouvez toutes les informations sur le service social sur le site académique



0 805 500 005 - RÉSEAUX PAS
(partenariat MENJ et MGEN)

Le 0 805 500 005 permet d'échanger avec un ou une psychologue en face à face ou par téléphone.

Professionnel de l'écoute ne relevant ni de l'Éducation Nationale ni de la MGEN et garantissant la confidentialité et l'anonymat.

Permanences : du lundi au vendredi 8h30 - 18h30.

ÉCHANGER
AVEC UN(E)
PSYCHOLOGUE

0 805 500 005 Service & appel gratuits

 **Réseaux PAS**
ESPACE D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE



LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Le harcèlement nuit gravement à la vie scolaire des élèves. Le Recteur de Guyane est fortement attaché à la lutte contre ce fléau et invite tous les chefs d'établissement à en faire une priorité. Le harcèlement est un délit, quel que soit le cadre dans lequel il s'exerce (art. 222-33-2-2 du code pénal).

Décrit comme un enfer quotidien par les victimes, il se caractérise par des violences répétées, exercées par un ou plusieurs élèves sur un autre élève en position de faiblesse, avec le soutien plus ou moins actif de « supporteurs ».

Ces faits de violences verbales, physiques et ou psychologiques souvent tabous, peuvent entraîner des situations graves et irréversibles telles que : l'absentéisme, le décrochage scolaire ou encore la tentative de suicide...

Une scolarité marquée par ces situations récurrentes n'offre aux élèves que des représentations de la loi du plus fort, du silence et la non-assistance à personne en danger.

Notre plan académique de prévention, en adéquation avec les grandes orientations nationales, se décline en quatre axes prioritaire :

- Sensibiliser dès le plus jeune âge,
- Prévenir de manière efficace en lien avec les familles et les partenaires de l'École,
- Renforcer la formation des personnels,
- Prendre en charge les situations.

Des moyens de lutte au sein des établissements

La loi oblige tous les établissements scolaires du 1er et 2nd degré à instaurer un plan de prévention conformément à l'article R 421-20 du code de l'éducation, afin de prendre en compte toutes les situations de harcèlement et de cyberviolences. Au-delà de ce plan, de nombreuses opérations de sensibilisation sont mises en place dans les écoles.

- **La journée nationale NAH (Non Au Harcèlement) :** cette journée dédiée à la prévention et la sensibilisation eu cœur des établissements a lieu chaque premier jeudi du mois de novembre.
- **Le concours national Non au Harcèlement :** Des prix pour distinguer les affiches et vidéos conçues par les élèves de l'école primaire à la classe de terminale. Un concours en partenariat avec la MAE.

Tous les établissements et école de Guyane sont mobilisés. Les objectifs poursuivis sont :

- d'afficher la volonté de contrer ce phénomène,
- d'assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves, de tous les personnels
- de transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont : la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue, l'écoute et le respect mutuel.

Les élèves au cœur de l'action

Le dispositif emblématique de la lutte contre le harcèlement est celui des ambassadeurs.

Elèves ambassadeurs : Les lycéens, les collégiens et les jeunes ambassadeurs pour les écoliers, deviennent acteurs de la prévention. Ce dispositif permet aux élèves de sensibiliser leurs pairs pour une meilleure prise de conscience et compréhension de la problématique. Les enjeux : faire des jeunes des citoyens responsables, créer de la cohésion, un sentiment d'appartenir à une communauté scolaire autour de valeurs communes partagées en faveur d'un meilleur climat scolaire.

Parents ambassadeurs : Renforcer le partenariat avec les parents et leur implication est important. Après avoir été formés par l'EMS (Equipe Mobile de Sécurité), les parents ambassadeurs ont pour mission principale de sensibiliser les familles sur la question du harcèlement voire parfois de les orienter.

Des équipes pluridisciplinaires spécialement dédiées au traitement des situations de harcèlement s'organisent autour des référents Non au Harcèlement des établissements scolaires et écoles.

Nos jeunes gyanais sont de plus en plus impliqués dans cette lutte. Une lutte qui s'affiche également sur notre site académique www.ac-guyane.fr.





Signaler
une situation
de harcèlement

Numéro d'appel national

3020



Signaler
une situation
de cyberharcèlement

Numéro d'appel national

3018



+ l'application mobile



LES INFOS PRATIQUES

LE MUR de la PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Conviction en toi!
à la manière
sache qu'ont t'aime
port magni
construcées
Tu peux réussir si tu écoutes personne.
Ne lâche Rien
Tu va réussir big up
Travail = argent
L'ère de Toi!
soit la payer toujours
si toi même
semble jusqu'à la fin
malgré pas!

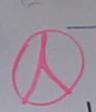


Nous t'aiderons toujours! 😊

L'amour 6 et B Haoul
Pas la guerre! Le French!

Croix en
Toi et me lache Rien

Tu peux réussir



bonne chance!

On sera tous la pour toi!

Ne lâche Rien et bonne chance

Croix en
et non

Continue
y anis le
thug

N'écoute Pas les autres, écoute ton cœur

Choisissez bien vos amis!



Ne lâches rien demain tu en sera F

Si tu tombes, relève-toi toujours!

Sourie!



Reste toi même
tu arriveras
Sauf! ❤️

Est confiance en toi!

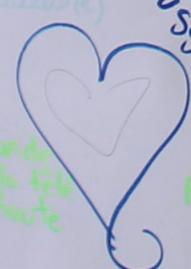
Groît en toi et tu réussira!

Tu tombes Tu te reeves persevere!

Lève-toi montre aux que tu peux y arriver!!!

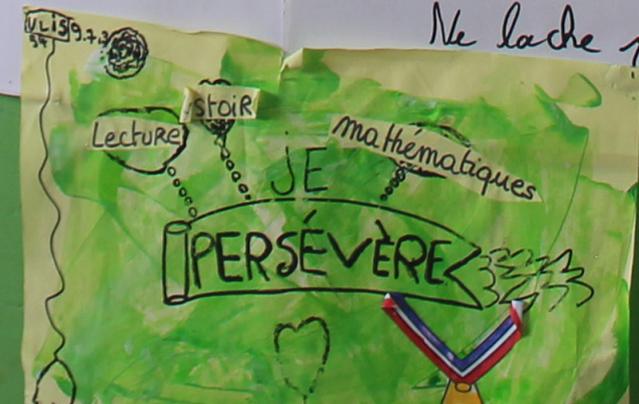


Louange Si tu tombe tu tombera toujours tout seul Comme ça relève toi tout seul Et Demain tu Veras la récompense



Ne montre pas que tu est faible!

Ne lâche pas



ANNUAIRE DU RECTORAT

CABINET DU RECTEUR	
Tél : 0594 27 19 07	E-mail : ce.Recteur@ac-guyane.fr
SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)	
Tél : 0594 27 19 49	E-mail : sg@ac-guyane.fr
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)	
Tél : 0594 27 20 22	E-mail : drh@ac-guyane.fr
DIRECTION ACADÉMIQUE ADJOINTE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DAASEN)	
Tél : 0594 27 21 70	E-mail : ia-daasen@ac-guyane.fr
CELLULE ARCHIVES (CA)	
Tél : 0594 27 20 46	E-mail : archives@ac-guyane.fr
CELLULE COMMUNICATION	
Tél : 0594 27 21 31	E-mail : communication@ac-guyane.fr
CELLULE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (CSST)	
Tél : 0594 27 21 61	E-mail : cellule.csst@ac-guyane.fr
CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DES ENFANTS DU VOYAGE (CASNAV)	
Tél : 0594 27 21 46	E-mail : casnav@ac-guyane.fr
CONSEIL MOBILITÉ CARRIÈRE (CMC)	
Tél : 0594 27 19 82	E-mail : cmc@ac-guyane.fr
EQUIPE MOBILE DE SÉCURITÉ (EMS)	
Tél : 0594 27 21 19	E-mail : ems@ac-guyane.fr
CONSEILLER ETABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE (CT EVS)	
Tel : 0594 27 21 77	E-mail : pvs@ac-guyane.fr
CORPS D'INSPECTION DU 2ND DEGRÉ (IA-IPR ET IEN ET-EG)	
Secrétariat : 0594 27 22 31	E-mail: monique.boston@ac-guyane.fr
UNSS	
Tel : 0694 23 34 41	Email : unssguyane97300@gmail.com
SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (ASH)	
Tél : 0594 27 21 50	E-mail : ien.sh@ac-guyane.fr

DIVISIONS

DIVISION DES BUDGETS, DES ACHATS ET DE LA PERFORMANCE (DBAP)	
Tél : 0594 27 19 50	E-mail : daf@ac-guyane.fr
DIVISION DE LA VIE SCOLAIRE (DIVISCO)	
Tél : 0594 27 19 48	E-mail : divisco@ac-guyane.fr
ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFIC)	
Tél : 0594 27 19 62	E-mail : eafcg_direction@ac-guyane.fr
DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS (DEC)	
Tél : 0594 27 21 79	E-mail : dec@ac-guyane.fr

DIVISION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE L'IMMOBILIER (DAGI)	
Tél : 0594 27 20 86	E-mail : dagi@ac-guyane.fr
DIVISION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)	
Tél : 0594 27 22 10	E-mail : dsi@ac-guyane.fr
DIVISION DES ORGANISATIONS SCOLAIRES ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (DOSEP)	
Tel : 0594 27 20 90	E-mail : dos@ac-guyane.fr
DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRÉ (DPE1)	
Tél : 0594 27 20 64	E-mail : dpe1@ac-guyane.fr
DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 2ND DEGRÉ (DPE2)	
Tél : 0594 27 20 50	E-mail : dpe2@ac-guyane.fr
DIVISION DES PERSONNELS ATOSS, D'ENCADREMENT ET D'INSPECTION (DPAEI)	
Tel : 0594 27 20 21	E-mail : dpa@ac-guyane.fr

SERVICES

SERVICE ACADÉMIQUE D'INFORMATIONS ET D'ORIENTATION MISSION POUR LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE (SAIO-MLDS)	
Tél : 0594 27 20 62	E-mail : saio@ac-guyane.fr
SERVICE COURRIERS (SC)	
Tél : 0594 27 20 84	
SERVICE DE STATISTIQUE ACADÉMIQUE (SSA)	
E-mail : ssa@ac-guyane.fr	
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES (SAJ)	
E-mail : saj@ac-guyane.fr	

DÉLÉGATIONS

FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE (DAFPIC)	
Tél : 0594 27 20 13	E-mail : dafpic@ac-guyane.fr
ACTION CULTURELLE (DAAC)	
Tél : 0594 27 19 17	E-mail : daac@ac-guyane.fr
FORMATION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT, D'ENSEIGNEMENT ET D'ORIENTATION (DAFPE/DAFPEN)	
Tél : 0594 27 21 72	Email : dafpe.dafpen@ac-guyane.fr
RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION (DAREIC)	
Tél : 0594 27 20 95	E-mail : dareic@ac-guyane.fr
NUMÉRIQUE EDUCATIF (DANE)	
Tél: 0594 27 20 31	E-mail : dane@ac-guyane.fr
VIE LYCÉENNE (DAVL)	
Tél : 0594 27 20 88	E-mail : davl@ac-guyane.fr

NUMÉROS UTILES

ÉDUCATION

UNIVERSITÉ DE GUYANE - PÔLE UNIVERSITAIRE	
2091 route de Baduel, Site Troubiran - BP 6001, 97306 Cayenne	Tél : 05 94 27 92 10
INSPE (INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION)	
2091 route de Baduel, Site Troubiran - BP 6001, 97306 Cayenne	Tél : 05 94 27 27 00
IUT DE KOUROU	
Avenue Bois Chaudat - BP 725, 97310 Kourou	Tél : 05 94 32 80 00
DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ONISEP	
Boulevard de la République, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 28 64 50
CANOPE GUYANE	
16, bd de la République - BP 5010, 97305 Cayenne	Tél. : 05 94 28 91 60
CNAM GUYANE	
8, rue François Arago, 97300 Cayenne	Tél : 0594 30 56 70
AUTONOME DE SOLIDARITÉ	
Rue Edouard Auguste-Etienne, 97300 Cayenne	Tél. :05 94 28 96 47
M.A.E.	
39, rue Lieutenant Goinet, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 31 54 96
RÉSEAU GRETA DE GUYANE E-MAIL : WWW.GRETA-GIPFCIP-GUYANE.FR	
Cayenne : greta.centreestguyane@wanadoo.fr	Tél: 05 94 35 11 68
Kourou : gretaouest@ac-guyane.fr	Tél : 05 94 32 26 15
Saint-Laurent : gretaouest@ac-guyane.fr	Tél : 05 94 32 26 15

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER ANDRÉE ROSEMON	
Rue des Flamboyants BP 6006, 97306 Cayenne	Tél : 05 94 39 50 50
HÔPITAL PRIVÉ SAINT-PAUL	
2068 Route de Cayenne, 97323 Cayenne	Tél : 08 99 03 49 75
CENTRE DE SANTÉ GUYANAIS – CLINIQUE VÉRONIQUE	
1453 route de Baduel, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 28 10 10
SAMU SOCIAL DE L'ILE DE CAYENNE - CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION	
Lot Calimbé 3, 97300 Cayenne	Tél : 05 94 31 26 82
MGEN	
2844, route Montabo, 97300 Cayenne	Tél : 0821 01 19 73
INSTITUT PASTEUR	
Cayenne : 23, avenue Louis Pasteur - 97300 Cayenne	Tél : 0594 29 26 00
Kourou : Centre Médico Chirurgical de Kourou, Avenue Victor Hugo - 97310 Kourou	Tél : 05 94 32 76 76
Saint-Laurent-Du-Maroni : Centre Hospitalier Franck JOLY, Avenue du Général de Gaulle -97320 Saint-Laurent	Tél : 05 94 34 88 88
Saint-Elie : Centre Hospitalier, Le Bourg - 97312 Saint-Elie	Tél : 08 99 03 67 33

IMMOBILIER

MAISON DE L'ÉDUCATION

Cayenne : Chemin Grant

Tél : 05 94 28 61 21

SIGUY

25 Avenue Pasteur, 97300 Cayenne

Tél : 0594 30 29 50

SIMKO

33 Avenue Jean Jaurès, 97310 Kourou

Tél : 0594 32 10 34

SEMSAMAR

13 lot. Saint Michel, 97351 MATOURY

Tél : 05 94 35 35 61

INSTITUTIONS

PRÉFECTURE DE LA GUYANE

Rue Fiedmond - BP 7800, 97307 Cayenne

Tél : 05.94.39.45.00

OFFICE DU TOURISME DE LA GUYANE

19, rue Léon-Gontran Damas - BP 702, 97336 Cayenne cedex

Tél : 0594.31.29.19

CENTRE SPATIAL GUYANAIS

97387 Route de l'Espace, 97310 Kourou

Tél : 05 94 33 51 11

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA GUYANE

Esplanade des Palmistes, 97300 Cayenne

N° Vert : 0 800 00 04 06

CHAMBRE DE MÉTIERS DE LA GUYANE

41 lot. Artisanal Galmot, 97300 Cayenne

Tél : 05 94 25 24 70

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

4129 route de Montabo - BP 7025, 97300 Cayenne

Tél : 0594 29 20 20

DRAC GUYANE - DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA GUYANE

95 avenue Général de Gaulle, 97300 Cayenne

Tél : 05 94 25 19 06

LE CNRS EN GUYANE

Le Relais, 16 avenue André Aron, 97300 Cayenne

Tél : 05 94 35 27 99

PARC AMAZONIEN DE GUYANE - PARC NATIONAL

1 rue Lederson, 97354 Rémire-Montjoly

Tél : 05 94 29 12 52

QUELQUES ADRESSES NATIONALES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

110, rue de Grenelle - 75357 Paris cedex 07

Tél. : 01 55 55 10 10

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05

Tél. : 01 55 55 90 90

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

Centre de Vanves, 60 boulevard du Lycée, 92171 Vanves Cedex

Tél. : 01 46 48 23 00

NUMÉROS UTILES

TRANSPORTS

TRANSPORT INTERURBAIN DE LA GUYANE (TIG)

Direction des transports : Rue Thiès Place des Palmistes Cayenne

Tél : 0594 28 93 20

AÉROPORT FELIX EBOUÉ

97351 Matoury

Tél : 05 94 29 97 70

Air Caraïbes

N° à tarif spécial : 0 820 835 835

Air France

N° à tarif spécial : 0820 82 08 20

Air Guyane

Tél : 05 94 29 36 30

AUTRES

EDF GUYANE

Agence de Cayenne

Tél : 0594 30 95 95

Agence de Kourou

Tél : 0594 32 10 73

Agence du Maroni

Tél : 0594 34 12 13

SOCIÉTÉ GUYANAISE DES EAUX (SGDE)

Cayenne

Tél : 0594 28 49 00

Kourou

Tél : 0594 32 04 17

Saint-Georges de l'Oyapock

Tél : 0594 37 01 70

Saint-Laurent du Maroni

Tél : 0594 34 10 66

Sinnamary

Tél : 0594 34 54 22

DES SITES DE RÉFÉRENCE

EDUCATION.GOUV.FR

Le site du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

www.education.gouv.fr

EDUSCOL

Le portail des professionnels de l'éducation

www.eduscol.education.fr

Air Caraïbes

N° à tarif spécial : 0 820 835 835

Air France

N° à tarif spécial : 0820 82 08 20

Air Guyane

Tél : 05 94 29 36 30

ANNUAIRE DES COLLÈGES

APATOU

CLG MA AIYE 11 Rue François Mitterrand 97317 APATOU ce.9730337D@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.90.00
Fax : 0594.34.91.21

Principale : Alice JOSEPH Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Adjoint : Jean François PAYET Secrétaire Général d'EPLÉ : R-C ALEXANDER

CAMOPI

CLG Paul SUITMAN Le Bourg 97330 CAMOPI ce.9730451C@ac-guyane.fr Tél. : 0594.29.06.08

Principale : Natacha KORCZEK Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPLÉ : Mathilde TATOU

CAYENNE

CLG Auxence CONTOUT Boulevard de la République BP5016 97305 CAYENNE CEDEX ce.9730020J@ac-guyane.fr Tél. : 0594.29.39.00
Fax : 0594.30.63.51

Principale : Valérie MAGNE Agent comptable Intérim : Cléus CETOUTE
Adjointe : Catherine BESSAH Secrétaire Général d'EPLÉ : Clémentine COMTE
Dir. SEGPA : Sylvie BRAVO

CLG Gérard HOLDER Route DE LA ROCADE BP5015 97305 CAYENNE CEDEX ce.9730083C@ac-guyane.fr Tél. : 0594.30.14.95
Fax : 0594.25.02.91

Principal : Jean Marie COULIBALY Dir. SEGPA : Jacqueline LAI VAN CHAM
Adjoint : Julien BONNOT Agent comptable Intérim : Cléus CETOUTE
Adjoint : Hervé DAMAS Secrétaire Général d'EPLÉ : Magalie REIVAX

CLG Eugène NONNON 22 avenue LEOPOLD HEDER 97300 CAYENNE ce.9730130D@ac-guyane.fr Tél. : 0594.31.40.44
Fax : 0594.30.33.63

Principale : Nathalie ATTICOT Agent comptable : Liliane Attico-DIT-RAVINO
Adjoint : Jean LAQUITAINE Secrétaire Général d'EPLÉ : Myrto CLOTILDE

CLG Paul KAPEL Cité EAU LISETTE BP5014 97305 CAYENNE CEDEX ce.9730091L@ac-guyane.fr Tél. : 0594.30.17.10
Fax : 0594.38.82.29

Principale : Rachel ROUMILLAC Agent comptable Intérim : Cléus CETOUTE
Adjointe : Christine RONDEL TORVIC Secrétaire Général d'EPLÉ : Anne MOGESTERNE

CLG Justin CATAYEE Domaine DE MONT-LUCAS BP330 97327 CAYENNE CEDEX ce.9730247F@ac-guyane.fr Tél. : 0594.28.29.50
Fax : 0594.28.29.58 / 59

Principal : Raymond MORDICE Agent comptable : Liliane Attico-DIT-RAVINO
Adjointe : Jennifer SOPHIE Secrétaire Général d'EPLÉ : Eddy MOURIESSE

GRAND-SANTI

CLG Achmat KARTADINAMA Bourg 97340 GRAND SANTI ce.9730380A@ac-guyane.fr Tél. : 0594.37.42.77
- 0694.94.87.12

Principal : Philippe MATHIS Agent comptable : Nicaise ORIZONO
FF Adjointe : Cynthia TISBA Secrétaire Général d'EPLÉ : Oliveira CEDER

IRACOUBO

CLG Ferdinand MADELEINE 27 rue DANIEL AMARANTHE 97350 IRACOUBO ce.9730219A@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.63.41
Fax : 0594.34.65.38

Principal : Patrick EXILIE Agent comptable : Valérie GIRARD
Secrétaire Général d'EPLÉ : Nicole BABOUL

KOUROU

CLG Henri AGARANDE Avenue DES ILES BP722 97387 KOUROU CEDEX ce.9730125Y@ac-guyane.fr Tél. : 0594.32.00.68
Fax : 0594.32.57.63

Principale : Octavie TROUILLEFOU-VIOLANES Agent comptable : Marguerite KOUDAYA
Adjointe : Frédérique PICART Secrétaire Général d'EPLÉ : Christina ZULEMARO
FF Dir. SEGPA : David PLANCY

CLG HO TEN YOU Rond-point BOIS DIABLE BP731 97387 KOUROU CEDEX ce.9730483M@ac-guyane.fr Tél. : 0594.32.37.70

Principale : Sandra SAID-JEREMIE Agent comptable : Marguerite KOUDAYA
Adjoint : Luc SEGAREL Secrétaire Général d'EPLÉ : Mario LOUIS

ANNUAIRE DES COLLÈGES

CLG Victor SCHOELCHER 11 avenue DE PARIACABO BP728 97387 KOUROU CEDEX ce.9730237V@ac-guyane.fr Tél. : 0594.22.07.22
Fax : 0594.32.61.06

Principale : Pâquerette JEAN BAPTISTE Agent comptable : Valérie GIRARD
Adjoint : Didier GIUDICELLI Secrétaire Général d'EPL : Cédric GUEGUEN

CLG OMEBA TOBO Rue STANISLAS LEON BP719 97387 KOUROU CEDEX ce.9730306V@ac-guyane.fr Tél. : 0594.22.33.33
Fax : 0594.22.33.30

Principal : Boris PICART Agent comptable : Valérie GIRARD
Adjointe : Marlène N'GOLO Secrétaire Général d'EPL : Patricia CHOCHO

MACOURIA

CLG Just HYASINE Bourg de TONATE BP25 97355 MACOURIA ce.9730206L@ac-guyane.fr Tél. : 0594.38.84.58
Fax : 0594.38.85.61

Principal : Patrick DESIREE Agent comptable : Valérie ROCA
Adjointe : Amélie BUZARE Secrétaire Général d'EPL : Rose MACABRE

CLG Antoine Sylvère FELIX Rue PAPAYE BICHE BP55 97355 MACOURIA-SOULA ce.9730374U@ac-guyane.fr Tél. : 0594.25.01.75

Principal : Karl ABIDOS Agent comptable : Cléus CETOUTE
Adjointe : Céline ZULEMARO Secrétaire Général d'EPL : Carolle LOUIS
Dir. SEGPA : Mylène CHARLES

MANA

CLG Léo OTHILY 3.Lot KOULANS 97360 MANA ce.9730192W@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.80.60
Fax : 0594.34.75.01

Principale : Sylvie AZAMA Agent comptable : Pascal MAURICE
Adjoint : Philippe APATOUT Secrétaire Général d'EPL : Yann MANDE
Dir. SEGPA : Annabelle SIANO

CLG Paule BERTHELOT Rue DE LA RIVIERE 97360 MANA-JAVOUHEY ce.9730373T@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.41.53
Fax : 0594.34.26.37

Principal : Jean-Mary BARDOUX Agent comptable : Pascal MAURICE
Adjointe : Gaëlle DESIR Secrétaire Général d'EPL : Maël WEBER

MARIPASOULA

CLG Gran MAN DIFOU Avenue EMMANUEL TOLINGA 97370 MARIPASOULA ce.9730193X@ac-guyane.fr Tél. : 0594.37.20.48
Fax : 0594.37.21.55

Principal : Jules VINCENT Agent comptable : Liliane Attico-DIT-RAVINO
Adjoint : Claude RIVIER Secrétaire Général d'EPL : Charles ANELLI
FF Dir. SEGPA : Serge ANELLI

MATOURY

CLG LA CANOPEE Chemin MORTHUIM BP262 97351 MATOURY ce.9730182K@ac-guyane.fr Tél. : 0594.35.76.22
Fax : 0594.35.83.72

Principale : Sylvie VEDELAGO Agent comptable : Valérie ROCA
Adjoint : Eric MBOUNGOU Secrétaire Général d'EPL : Chantal NEPERT

CLG Lise OPHION Quartier BALATA OUEST 97351 MATOURY ce.9730218Z@ac-guyane.fr Tél. : 0594.25.11.50
Fax : 0594.35.10.46

Principale : Léonisse ANTOINETTE Agent comptable : Valérie ROCA
Adjointe : Florence LOUIS Secrétaire Général d'EPL : Marlène GRENADIN

CLG Maurice DUMESNIL Résidence CONCORDE BP255 97351 MATOURY ce.9730307W@ac-guyane.fr Tél. : 0594.25.33.84
Fax : 0594.25.33.93

Principal : Adolphe COSTADE Agent comptable : Valérie ROCA
Adjointe : Stéphanie MERLIN-PING-YOU Secrétaire Général d'EPL : Victor HUBERT
Dir. SEGPA : Carmen MOREL

MONTSINERY TONNEGRANDE

CLG de Montsinery Tonnégrande RD 14 LD DES SAVANES DE MONTSINERY 97356 ce.9730587A@ac-guyane.fr Tél. : 0594.44.80.84
MONTSINERY-TONNEGRANDE

Principal : Franck GIRONDEAU Agent comptable :
Secrétaire Général d'EPL :

ANNUAIRE DES COLLÈGES

PAPAÏCHTON

CLG Charles TAFANIER **Le BOURG**
97316 PAPAÏCHTON ce.9730381B@ac-guyane.fr Tél. : 0594.37.10.01
Fax : 0594.37.26.78

Principal : Mustapha DRISSI Agent comptable : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPLÉ : Gisèle BLAKAMAN

RÉMIRE-MONTJOLY

CLG Auguste DEDE **Boulevard DR EDMARD LAMA BP7020**
97354 REMIRE-MONTJOLY ce.9730179G@ac-guyane.fr Tél. : 0594.25.51.51
Fax : 0594.38.17.32

Principale : Roseline SALPETRIER Agent comptable : Cléus CETOUTE
Adjointe : Edelette MEYABEME Secrétaire Général d'EPLÉ : Esthié KAYAMARE
Dir. SEGPA : Joseph CHEUNG-A-LONG

CLG Réeberg NERON **Avenue GUSTAVE CHARLERY BP159**
97354 REMIRE MONTJOLY ce.9730370P@ac-guyane.fr Tél. : 0594.29.39.00
Fax : 0594.30.63.51

Principal : Marc TAILLANDIER Agent comptable : Cléus CETOUTE
Adjointe : Sylvianne DRISSI Secrétaire Général d'EPLÉ : Simon SANDRO

SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK

CLG Chlore CONSTANT **406 RN2**
97313 ST GEORGES ce.9730173A@ac-guyane.fr Tél. : 0594.37.02.09
Fax : 0594.37.00.46

Principale : Christine NORMAND Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Adjointe : Meldrina MALBOROUGH Secrétaire Général d'EPLÉ : Lucas AMOS
FF Adjoint Régina : Stéphane CHATELIN
FF Dir. SEGPA : Bruno PASSE DAT

SAINT-LAURENT DU MARONI

CLG Eugénie TELL EBOUE **2 rue FÉLIX EBOUÉ**
97320 ST LAURENT DU MARONI ce.9730110G@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.74.30
Fax : 0594.34.13.93

Principale : Catherine MAKON MAKON Agent comptable : Pascal MAURICE
Adjointe : Jocia REINE ADELAIDE Secrétaire Général d'EPLÉ : Laurence LETER
Dir. SEGPA : Alexandra LAMIABLE

CLG Albert LONDRES **6 avenue PAUL CASTAING BP227**
97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX ce.9730248G@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.09.50
Fax : 0594.34.42.68

Principal : Marc-Philippe MONGIS Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Adjointe : Sandrine DUMONT Secrétaire Général d'EPLÉ Intérim :

CLG Paul JEAN-LOUIS **Chemin DES VAMPIRES BP158**
97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX ce.9730329V@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.03.50
Fax : 0594.34.03.53

Principal : Thierry HOGUET Agent comptable : Pascal MAURICE
Adjointe : Orpa ACHAMANA Secrétaire Général d'EPLÉ : N...
Dir. SEGPA : Mathilde CAPPELAERE

CLG Léodate VOLMAR **Rue EDGARD MILIEN BP25**
97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX ce.9730348R@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.26.53
Fax : 0594.34.26.54

Principale : Nathalie MICHELI Agent comptable : Pascal MAURICE
Adjointe : Sophie FEVRY Secrétaire Général d'EPLÉ : Ghislaine PIERRE-LOUIS

CLG Arsène BOUYER D'ANGOMA **Route DE SAINT MAURICE BP162**
97320 ST LAURENT DU MARONI ce.9730394R@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.90.26
Fax : 0594.34.23.02

Principal : Fabrice PALKA Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Adjointe : Florence POLLIER Secrétaire Général d'EPLÉ : Mickaël MOUTOUSSAMY

CLG VI de Saint-Laurent **9049 rue Christophe Collomb**
97320 ST LAURENT DU MARONI ce.9730570G@ac-guyane.fr Tél. : 0594.46.53.37

Principal : Jérôme BONNET Agent comptable : Nicaise ORIZONO
Adjointe : Véronique RUBAL Secrétaire Général d'EPLÉ : N...

SINNAMARY

CLG Elie CASTOR **Cité NOUVELLE BP38 97315 SINNAMARY**
ce.9730145V@ac-guyane.fr Tél. : 0594.34.53.97

Principale : Véronique PIGREE Agent comptable : Valérie GIRARD
Dir. SEGPA : Michel Ange JEREMIE Secrétaire Général d'EPLÉ : Annette DAPHNE MAIGNAN

ANNUAIRE DES LYCÉES

CAYENNE

LGT Félix EBOUÉ Rocade SUD BP6021 97306 CAYENNE CEDEX ce.9730001N@ac-guyane.fr Tél. : 0594.29.65.80
Fax : 0594.31.72.25

Proviseur : Guillaume SAUVEUR
Adjointe : Brigitte MOURIN
Adjointe : Nathalie POLYDORE
Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPL : Karine HAMON

LPO Melkior Garré Route de Montabo BP5017 97305 CAYENNE CEDEX ce.9730309Y@ac-guyane.fr Tél. : 0594.29.78.20
Fax : 0594.29.78.45

Proviseur : Louis-Felix WILLIAM
Adjointe : Cécile AMRI
Adjoint : Didier LABAT
Adjoint : Felix GRISON
Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPL : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO

LP Max JOSEPHINE Avenue Voltaire BP5019 97305 CAYENNE CEDEX ce.9730003R@ac-guyane.fr Tél. : 0594.25.39.66
/25.70.48
Fax : 0594.30.00.39

Proviseur : Marc LEVASSEUR
Adjointe : Barbara LEPERS
Agent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPL : KALLOE Shalinie

LP Jean-Marie MICHOTTE Boulevard de la République BP5018 97305 CAYENNE CEDEX ce.9730094P@ac-guyane.fr Tél. : 0594.28.11.11

Proviseur : David FRANCOIS
Adjoint : Vincent FRIGERE
Agent comptable Intérim : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPL : Patrick CANON

KOUROU

LGT Gaston MONNERVILLE Rue du Lycée BP712 97387 KOUROU CEDEX ce.9730108E@ac-guyane.fr Tél. : 0594.32.82.00
Fax : 0594.32.25.51

Proviseure : Adélaïde TINE
Adjointe : Cécile COUTAND
Agent comptable : Valérie GIRARD
Secrétaire Général d'EPL : Valérie GIRARD

LPO Elie CASTOR 1 allée BOULEVARD BELLONY BP803 97388 KOUROU CEDEX ce.9730308X@ac-guyane.fr Tél. : 0594.22.36.94
Fax : 0594.22.32.36

Proviseur : Jonathan BAYART
Adjointe : Evelyne DAGOU
Responsable OPRF Kourou : Emmanuel VITELA
Agent comptable : Marguerite KOUDAYA
Secrétaire Général d'EPL : Marguerite KOUDAYA

MANA

LPO Léopold ELFORT RD8 SAVANE SARCELLE 97360 MANA ce.9730421V@ac-guyane.fr Tél. : 0594.27.80.43
Fax : 059427.86.54

Proviseur : Christophe BIGNON
Adjoint : Olivier CAYOL
Agent comptable : Pascal MAURICE
Secrétaire Général d'EPL : Patricia HOLLAND-ROCHES

MATOURY

LPO des Métiers du Bâtiment Lycée BALATA 20 rue du Belvédère 97351 MATOURY ce.9730514W@ac-guyane.fr Tél. : 0594.35.07.83
Fax : 0594.35.05.75

Proviseur : Vincent MARTIN
Adjoint : Sébastien GRAVELLE
Adjointe : Sylvie LOUBET
Agent comptable : Valérie ROCA
Secrétaire Général d'EPL : Valérie ROCA

LP du LARIVOT 49 Lotissement Dalmazir 97351 MATOURY ce.9730563Z@ac-guyane.fr Tél. : 0594.01.06.70

Proviseur : Stéphan CORNEVAUX
Adjointe : Eve TOUBITE
Agent comptable : Valérie ROCA
Secrétaire Général d'EPL Intérim : Sonia REIS-CORBIN

RÉMIRE-MONTJOLY

LGT Léon Gontran DAMAS Chemin VIDAL BP5008 97305 CAYENNE CEDEX ce.9730196A@ac-guyane.fr Tél. : 0594.25.12.00
Fax : 0594.35.51.52

Proviseure : Christine LANNUZEL
Adjointe : Estelle ROBO
Adjoint : Alwin URSULET
Agent comptable : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPL : Cléus CETOUTE

LPO LAMA-PREVOT**2 boulevard EDMARD LAMA BP422
97354 REMIRE MONTJOLY**

ce.9730423X@ac-guyane.fr

Tél. : 0594.29.35.25
Fax : 0594.29.88.32Proviseure : Michèle MARTIN
Adjoint : Jean LE RAVALLECAgent comptable : Cléus CETOUTE
Secrétaire Général d'EPLÉ : Carole POLYDORE**SAINT-GEORGES****LPO SAINT-GEORGES****406 route Nationale 2
97313 ST GEORGES**

ce.9730572j@ac-guyane.fr

Tél: 0594.37.02.09
Fax: 0594.37.00.46Proviseure : Christine NORMAND
Adjoint : Antoine SIGRISTAgent comptable : Liliane ATTICO-DIT-RAVINO
Secrétaire Général d'EPLÉ : Christian DADJO**SAINT-LAURENT-DU-MARONI****LPO Bertène JUMINER****Route DE SAINT MAURICE BP57
97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX**

ce.9730235T@ac-guyane.fr

Tél. : 0594.34.22.00
Fax : 0594.34.27.68Proviseure : Karine DEBRUYNE
Adjoint : Mehdi RHARBAJE
Adjoint : Aude LADAMUSAgent comptable : Nicaise ORIZONO
Secrétaire Général d'EPLÉ : Nicaise ORIZONO**LPO Lumina SOPHIE****3 allée DES BUISSONS ARDENTS BP112
97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX**

ce.9730371R@ac-guyane.fr

Tél. : 0594.34.09.40
Fax : 0594.34.09.38Proviseur : Moncef M'HAOUECH
Adjoint : Loïc SZULCAgent comptable : Nicaise ORIZONO
Secrétaire Général d'EPLÉ : Ariane ROBO**LPO Raymond TARCY****4001 avenue GASTON MONNERVILLE BP142
97393 ST LAURENT DU MARONI CEDEX**

ce.9730513V@ac-guyane.fr

Tél. : 0594.27.97.96
Fax : 0594.27.87.37Proviseure : Evelyne BONNET
Adjointe : Cathy FAUSTIN DOZINEAgent comptable : Pascal MAURICE
Secrétaire Général d'EPLÉ : Pascal MAURICE

ANNUAIRE DES LGTA ET ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT

CAYENNE

CLG Anne-Marie JAVOUHEY Cité DES MANGUIERS BP361
97328 CAYENNE CEDEX ce.9730479H@ac-guyane.fr Tél : 0594.29.64.85
Fax : 0594.30.70.94

Cheffe d'établissement : Mariette BIASSOU

LPOP Anne-Marie JAVOUHEY Cité DES MANGUIERS BP361
97328 CAYENNE CEDEX ce.9730328U@ac-guyane.fr Tél : 0594.29.64.85
Fax : 0594.30.70.94

Cheffe d'établissement : Mariette BIASSOU

CLG Privé St JOSEPH 15 rue LALLOUETTE BP259
97326 CAYENNE CEDEX ce.9730132F@ac-guyane.fr Tél. : 0594.28.28.58
Fax : 0594.28.28.59

Directeur d'établissement : Alick OLIVIER

LPO Privé St JOSEPH 15 rue LALLOUETTE BP259
97326 CAYENNE CEDEX ce.9730010Y@ac-guyane.fr Tél. : 0594.28.28.58
Fax : 0594.28.28.59

Directeur d'établissement : Alick OLIVIER

MACOURIA

Lycée Agricole de MATITI Savane Matiti, PK 40 2880 Av HENRY KONG
97355 Macouria lpa.macouria@educagri.fr Tél : 0594.38.76.26

Proviseur : Josiane SARANT

MATOURY

CLG St PIERRE 54 bis route de la distillerie
97351 MATOURY ce.9730536v@ac-guyane.fr Tél : 0594.25.00.13

Cheffe d'établissement : Patricia BLÉRALD

RÉMIRE-MONTJOLY

CLG Sainte THÉRÈSE 8 RUE HOMERE CLAMARAN
97354 REMIRE MONTJOLY ce.9730334A@ac-guyane.fr Tél. : 0594.38.06.35
Fax : 0594.38.14.79

Chef d'établissement : Hector COLVIL
Directrice adjointe : Sylvia LECANTE

LGP Sainte THÉRÈSE 8 RUE HOMERE CLAMARAN
97354 REMIRE MONTJOLY ce.9730511T@ac-guyane.fr Tél. : 0594.38.06.35
Fax : 0594.38.14.79

Chef d'établissement : Hector COLVIL
Directrice adjointe : Sylvia LECANTE

ROURA

CLG Privé St-PAUL BOURG DE CACAO
97352 ROURA ce.9730289B@ac-guyane.fr Tél : 0594.27.01.50
Fax : 0594.27.02.22

Directeur d'établissement : Valéry VENTOSE

SAINT-LAURENT DU MARONI

**Ensemble Scolaire Catholique
Cécile Cheviet** 31 allée des Citronnelles
97320 SAINT LAURENT DU MARONI saint-laurent-dumaroni@
cneap.fr Tel : 0594.27.97.13

Président : Patrick AGOUTI
Chef d'établissement : Christine DELUGEAU
Secrétaire : Mme PIERRE



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur de la publication

Philippe Dulbecco
Recteur de région académique de la Guyane,

Responsable de l'édition

Cellule Communication

Conception graphique

Cellule Communication

Impression

Division des Affaires Générales et de l'Immobilier